

HELSINGIN YLIOPISTO

Alternance codique en anglais dans des groupes Facebook français et québécois –  
cas des grimpeurs

---

Mémoire de master  
de philologie française  
Département de langues modernes  
Université de Helsinki  
Novembre 2017  
Katja Kärki



Tiedekunta/Osasto – Fakultet/Sektion – Faculty		Laitos – Institution – Department	
Humanistinen tiedekunta		Nykykielten laitos	
Tekijä – Författare – Author			
Katja Kärki			
Työn nimi – Arbetets titel – Title			
Alternance codique en anglais dans des groupes Facebook français et québécois – cas des grimpeurs			
Oppiaine – Läroämne – Subject			
Ranskalainen filologia			
Työn laji – Arbetets art – Level		Aika – Datum – Month and year	Sivumäärä– Sidoantal – Number of pages
Pro gradu -tutkielma		Marraskuu 2017	59
Tiivistelmä – Referat – Abstract			
<p>Tämä tutkielma käsittelee koodinvaihtelua englanniksi Facebookin ranskalaisissa ja quebeciläisissä kiipeilyryhmissä. Tutkimuksen tavoite on tutkia koodinvaihtelujen sanaluokkia, lainatyyppäjä ja funktiota eli tarkoitusta. Lisäksi pyritään selvittämään, mitkä lainat ovat vakiintuneita ja mitä eroja Ranskan ja Québecin välillä on. Hypoteesin mukaan maiden välillä on sanastollisia eroja ranskan kielen erilaisista asemista johtuen.</p> <p>Tutkimuksen teorialuvussa esitellään koodinvaihtelun ja lainasanojen määritelmiä sekä erilaisia luokitteluja. Koodinvaihtelu tarkoittaa kielten, eli koodien, vaihtelua saman diskurssin aikana. Englannin lainasanoja eli anglismeja voidaan pitää koodinvaihtelun alalajina sillä erotuksella, että lainasana on joidenkin tutkijoiden mukaan kieleen vakiintunut sana ja koodinvaihtelu voi olla henkilökohtaisempaa ja spontaanina. Teoriaosassa esitellään myös slangin ja jargonin käsitettä sekä sen yleispiirteitä, internetin kieltä, neologismeja eli uudissanonoja sekä ranskan kielen asemaa ja kielipoliittikkaa tutkimuksen kohteena olevissa maissa.</p> <p>Korpus koostuu noin 200 Facebook-viestistä, joita kerätään suunnilleen saman verran jokaisesta neljästä ryhmästä, joista on kaksi Québecin provinssista ja kaksi eri puolilta Ranskaa. Tutkimusta varten poimitaan viestejä, joissa on säilytetty englannin kielen elementtejä. Näiden viestien sanat ja ilmaukset luokitellaan kolmeen kategoriaan aiheen mukaan, joita ovat kiipeilyn slangin, internetin kielen ja yleiskielen. Analyysissä koodinvaihtelua tutkitaan näissä kategorioissa, joissa ne jaetaan vielä neljään lainatyyppiin, jotka perustuvat teorialuvussa esiteltyihin luokitteluihin: suora laina, morfologinen laina, valeenglismi ja hybridilaina.</p> <p>Tutkimuksessa hypoteesi osoittautuu oikeaksi. Ranskan ja Québecin väliset erot tulevat ilmi niin oletetuissa funktioissa kuin sanastollisellakin tasolla. Quebeciläisten käyttämä koodinvaihtelu on monipuolisempaa ja käsittää useita lainatyyppäjä. Ranskalaisten käyttämä koodinvaihtelu on lähes kokonaan yksisanaista arkista kieltä. Molemmissa kielen varianteissa suurin osa koodinvaihtelusta on suorina lainoina ja substantiiveja. Joitakin morfologisia lainoina ja hybridilainoina esiintyy, mutta valeenglismeja ei ole ollenkaan. Yleisin funktio ranskalaisilla vaikuttaa olevan sanaston aukkojen täyttäminen, kun taas quebeciläisillä koodinvaihtelu johtunee lähinnä tyyllillisistä seikoista tai kaksikielisestä identiteetistä. Lisätutkimusta voisi tehdä koodinvaihtelusta internetin kielessä yleensä ilman tietyn slangin tuomaa kontekstia.</p>			
Avainsanat – Nyckelord – Keywords			
alternance codique, anglicisme, emprunt, bilinguisme, jargon, argot, communication médiée par ordinateur			
Säilytyspaikka – Förvaringställe – Where deposited			
Muita tietoja – Övriga uppgifter – Additional information			



## Table de matières

1	Introduction	4
2	Cadre théorique	7
2.1	Alternance codique .....	7
2.2	Emprunts .....	9
2.3	Anglicismes .....	11
2.4	Néologismes .....	14
2.5	Jargon et argot .....	16
2.6	Communication médiée par ordinateur .....	18
2.7	Le français en France et au Canada .....	20
3	Corpus et méthode	23
3.1	Présentation du corpus.....	23
3.2	Méthode utilisée .....	25
4	Analyse	29
4.1	Anglicismes de l'escalade .....	29
4.1.1	France .....	29
4.1.2	Québec.....	32
4.2	Communication médiée par ordinateur .....	35
4.2.1	France .....	36
4.2.2	Québec.....	37
4.3	Autres alternances codiques .....	39
4.3.1	France .....	39
4.3.2	Québec.....	42
4.4	Discussion .....	48
5	Conclusion	52
	Bibliographie	55



## 1 Introduction

L'escalade sportive est née quand les alpinistes anglais, français et allemands ont commencé à s'entraîner pour monter sur les Alpes (Jourdain 2009). Après avoir évolué pendant des siècles, aujourd'hui l'escalade comprend de nombreuses sous-catégories dont l'alpinisme en est seulement une. L'escalade est un sport tellement unique qu'il faut un lexique spécialisé pour le décrire et pour en parler. Selon le genre d'escalade, il y a énormément de termes différents pour l'équipement, qui diffère de celui des autres sports. À cause de toutes ces particularités, le jargon de l'escalade peut paraître presque incompréhensible aux non-initiés

Effectivement, c'est le jargon de l'escalade du finnois qui nous a menée à ce sujet parce que le lexique est extrêmement marqué par des termes étrangers, soit anglais soit français. Cela s'explique par le fait que l'escalade européenne est née notamment dans les pays francophones et anglophones. Les termes et les expressions ont ensuite été adoptés en finnois sous une forme modifiée ou identique, et, par conséquent, on peut les considérer comme des *emprunts*. Le jargon français de l'escalade contient également des emprunts anglais et vice versa (Club Alpin français du Choleta 2017, Rockclimbing.com 2006), et cela est une raison pour notre intérêt pour la relation entre le vocabulaire anglais et français. Il sera intéressant de savoir plus sur le rapport entre les deux grandes langues dans le domaine de l'escalade, ce qui, sans doute, éclairera également le lexique de l'escalade du finnois et des autres langues moins parlées.

L'anglais gagne de plus en plus de terrain avec la mondialisation. Il influence certainement la majorité des langues vu qu'il est la lingua franca et la langue principale sur Internet. La politique linguistique dans beaucoup de pays a pour but de conserver les langues officielles aussi bien que d'inventer des néologismes, de nouveaux mots, pour éviter l'usage superflu des emprunts à l'anglais. Cependant, l'anglais domine sur Internet et surtout dans les médias sociaux dont les origines sont souvent aux États-Unis, par exemple Facebook, Twitter, Instagram et Snapchat. Comme notre corpus consiste de messages tirés de quatre groupes Facebook (nous les présenterons plus en détail dans la section 3.1.), la langue d'Internet constitue logiquement un autre jargon qui est une partie inséparable de notre analyse, en outre du jargon de l'escalade. La communication médiée par ordinateur, la CMO, emploie sa propre langue qui ressemble au langage SMS et emprunte également à l'anglais : nous discuterons ses traits particuliers plus tard dans la partie théorique (section 2.4).

Aujourd'hui, Facebook est sans aucun doute important en tant que forum où ont lieu les discussions quotidiennes entre des internautes tout autour du monde. Les groupes différents sur Facebook sont de véritables lieux de rencontre qui facilitent l'interaction autour d'un intérêt commun pour les amis et pour les inconnus. Les communautés d'escalade ne font pas exception : les grimpeurs emploient des groupes locaux pour se donner rendez-vous et pratiquer le sport ensemble. Dans les groupes Facebook, la langue est familière et proche de la langue parlée car les discussions s'effectuent souvent en temps réel. Comme le jargon est un registre plutôt oral (Calvet 1994 : 73–77), nous avons choisi de l'examiner sur Facebook où on trouve beaucoup d'interaction entre les membres d'un groupe. Le fait que les groupes d'escalade sont publics et ouverts aux nouveaux grimpeurs nous permet de réaliser cette étude.

Dans la présente étude, nous cherchons à examiner l'alternance codique dans le jargon de l'escalade et dans la langue de la CMO. En bref, le terme *alternance codique* signifie l'alternance de deux langues dans le même discours (Conrick 2007 : 136). Ce phénomène inclut la notion d'*anglicisme* qui, selon Bogaards (2008 : 20), est tout simplement un emprunt à l'anglais. Globalement, emprunter des termes aux autres langues d'une manière ou d'une autre est un phénomène universel, car la diffusion des langues et des cultures est plus facile que jamais grâce au développement de l'infrastructure et de la communication. Nous présenterons les notions d'alternance codique différentes et ses caractéristiques en détail dans la section 2.1.

Comme nous nous intéressons au rapport entre le français et l'anglais, il faut prendre en considération un pays bilingue, où les deux sont des langues officielles : le Canada. Au Québec, la province la plus francophone, 81% des habitants parlent français comme première langue (Conrick 2007 : 85). Dans cette étude, deux variantes du français seront examinées : celle de la France métropolitaine et celle de la province du Québec. La France et le Québec sont connus pour leur purisme quant à la langue française, et pour les Québécois, la langue a historiquement été une question d'identité importante. Dans cette étude, nous chercherons des différences et des similitudes dans l'emploi de l'alternance codique chez les internautes français et québécois.

Le but de cette étude est d'examiner le corpus d'une manière qualitative, c'est-à-dire de nous concentrer sur la forme, la fonction et le sens des mots et des phrases. Dans notre étude, le terme *fonction* signifie l'emploi ou la raison pour l'alternance codique. Nous visons à

répondre aux questions suivantes : Quelle partie du discours et quel type d'emprunt l'alternance codique représente-t-elle ? À quoi sert-elle ? Quels anglicismes sont figés dans le jargon de l'escalade et dans la communication médiée par ordinateur ? Y a-t-il des différences et des similitudes entre les deux pays ? Notre hypothèse est que les deux variantes du français manifestent des différences lexicales. Elles peuvent être produites par le statut officiel de l'anglais au Canada et par le bilinguisme au Québec, tandis qu'en France, le français est l'unique langue officielle. En fait, Nguyen (2015 : 2) constate que l'alternance codique serait un élément central du discours des bilingues, ce qui indiquerait une abondance de l'alternance codique au Québec.

La présente étude porte sur des domaines et aspects linguistiques variés. Même si le sujet principal est l'alternance codique, nous nous pencherons également sur le jargon technique des grimpeurs, sur la CMO et sur le contact entre le français et l'anglais dans la langue familière. La recherche portant sur le jargon a toujours un côté sociolinguistique, ce qui caractérise également cette étude. L'analyse de la langue d'Internet, déjà établie en partie, ouvre éventuellement des fenêtres à la langue moderne et au langage de tous les jours à un niveau plus général, et pas seulement à propos de l'escalade. Bien entendu, nous espérons également que cette étude donnera plus d'information sur le langage particulier des grimpeurs, un sujet non-examiné en linguistique. Nous sommes consciente du fait que la multitude des domaines peut être un défi pour la présente étude, mais pour étudier un corpus assez particulier et réduit, ils sont tous nécessaires.

La première partie de notre étude consistera du cadre théorique (chap. 2) où seront présentées les notions principales tels que l'alternance codique, l'emprunt, l'anglicisme, le jargon et la communication médiée par ordinateur. Nous donnerons également un aperçu sur le statut du français en France et au Québec pour montrer le contexte sociolinguistique qui peut éventuellement se refléter dans l'analyse. Après la partie théorique, nous passerons à la présentation du corpus et de la méthode (chap. 3). L'analyse du corpus s'effectuera dans le chapitre 4 et sera suivie d'une discussion.



## 2 Cadre théorique

Dans ce chapitre, nous introduisons la théorie pertinente pour la présente étude aussi bien que les définitions importantes. Pour commencer, il y aura une introduction aux notions de l'alternance codique et à une manifestation de cela, l'emprunt (y compris l'anglicisme). Dans le sous-chapitre suivant, nous présenterons des traits de la communication médiée par ordinateur et les médias sociaux tel que Facebook. Ensuite, nous traiterons le jargon et l'argot. Pour finir, nous donnerons un aperçu sur les deux variantes de français, celle de la France métropolitaine et celle du Québec.

### 2.1 Alternance codique

Au Canada aussi bien qu'en France, il coexiste de plus en plus de langues différentes. Il est ainsi incontournable que les langues se mêlent et s'influencent. Au Canada, le français et l'anglais coexistent depuis des siècles, et aujourd'hui, la croissance de l'immigration ajoute de nouvelles langues. Tel est le cas en France aussi, et par exemple l'arabe est très utilisé dans l'argot des jeunes (Holubová 2008 : 22). Myers-Scotton (2002 : 31–32) liste plusieurs raisons pour l'apprentissage d'une autre langue, par exemple le colonialisme, l'habitation dans une région frontalière, la migration ou la pression d'apprendre la lingua franca.

Selon Nguyen (2015 : 11), le phénomène nommé « contact de langues » arrive quand des locuteurs de langues différentes interagissent les uns avec les autres d'une manière proche. *Contact de langues* est utilisé en tant que terme générique pour le comportement de bilingues tels que l'alternance codique, les emprunts, les pidgins et la suppression des langues (*ibid.*). Myers-Scotton (2002 : 4) signale que la notion de contact de langues comporte des phénomènes différents, comme des changements morphosyntaxiques, ou même des résultats plus radicaux, comme celui de perdre une langue en adoptant une autre comme langue principale (*ibid.*). Conrick (2007 : 136) explique qu'une manifestation du contact de langues, l'alternance codique, signifie l'alternance entre deux langues ou variantes de langue (aussi appelées « codes ») au cours d'une discussion ; cette alternance peut comporter différentes unités de langues telles que des mots ou des phrases (*ibid.*). Bertucci (2014 : 24) le formule presque de la même façon : « L'alternance codique consiste en un mélange ou une alternance de langues en contact dans des contextes variés. »

Lantto<sup>1</sup> (2016) fait remarquer qu'il y a des points de vue différents sur le sens de l'alternance codique. La similitude entre les syntaxes facilite l'alternance codique entre langues, ce qui est le cas par exemple entre le suédois et l'anglais. L'alternance codique peut être regroupée en trois catégories : à l'intérieur d'une phrase, à l'extérieur d'une phrase ou l'alternance entre phrases entières. (*ibid.*) Toujours selon Lantto (*ibid.*), au début du 20ème siècle, l'alternance codique était considérée comme négative par des chercheurs. Selon l'étude de Lantto sur les bilingues basques, l'alternance codique est souvent considérée comme de la mauvaise langue, « un abus », mais pourtant comme naturelle dans les contextes familiers (voir Lantto 2015). Il y a ainsi des interprétations différentes : soit le locuteur maîtrise bien les langues, comme il est capable d'alterner entre les langues, soit il est incompetent, car il est obligé de changer la langue. (*ibid.*)

Wei (cité par Nguyen 2015 : 13) constate que l'alternance codique serait une pratique commune parmi les bilingues ayant pour but de trouver l'expression optimale, et elle peut prendre des formes différentes. Les unités linguistiques alternées par le locuteur varient d'un mot unique à des phrases et propositions plus longues. Par exemple, le locuteur peut commencer une proposition dans une langue et la terminer dans l'autre. (*ibid.*) Gumperz (1982 cité par Kalliokoski 1995 : 4) distingue six fonctions pour l'alternance codique métaphorique dans un discours: 1) citation, 2) spécification de la personne à laquelle on s'adresse, 3) exclamation, 4) répétition, 5) moyen de modifier l'énoncé et 6) signe du changement d'un point de vue personnel ou objectif.

Dans son œuvre *Contact Linguistics*, Myers-Scotton discute l'alternance codique du point de vues des bilingues. Selon elle (2002 : 44), la conception générale est que les locuteurs alternent le code parce qu'ils n'arrivent pas à trouver le bon mot dans la langue en question. L'alternance codique pourrait également avoir lieu parce que l'autre langue offre certaines ressources stylistiques ou parce qu'elle permet au locuteur de commenter sur le concept de soi ou sur la discussion qui se déroule, ses participants ou son sujet (*ibid.*)

Beaucoup de débats portent sur la différence entre l'alternance codique et l'emprunt. Plusieurs chercheurs considèrent les deux termes comme appartenant au même phénomène. La distinction prend plus d'importance au niveau purement lexical sans contexte discursif, ce qui est le cas dans notre étude. (Kalliokoski 1995) D'après Nguyen (2015 : 12), l'alternance codique aurait un caractère plutôt spontané et individuel par opposition aux emprunts.

---

<sup>1</sup> Lantto, Hanna. Cours à Université de Helsinki le 18 novembre 2016.

Autrement dit, le degré de stabilité serait le critère principal dans la distinction entre les deux phénomènes de contact de langues ; une alternance codique peut ainsi éventuellement devenir un emprunt (*ibid.*). Cette conception est supportée également par Lantto (2016<sup>2</sup>) qui signale que l'alternance codique deviendrait emprunt lorsqu'une expression est figée.

Le contexte socio-culturel et les facteurs extralinguistiques influenceraient l'occurrence de l'alternance codique d'après Conrick (2007 : 136–137). Les facteurs au niveau d'un individu seraient la volonté et l'obligation de séparer ou combiner les langues, une bonne maîtrise de la langue étrangère, aussi bien que l'environnement où la langue a été apprise. Au niveau d'un groupe, il faudrait considérer également le prestige de chaque langue, l'homogénéité du groupe et les attitudes envers l'alternance codique. (*ibid.*) À la lumière de ces données, nous considérons que l'alternance codique devrait être abondante au Québec, car presque une moitié des gens sont bilingues et le prestige de l'anglais, en tant que langue majoritaire au Canada, est grand. En revanche, il est moins facile de prévoir la situation en France.

L'alternance codique n'est pas un nouveau phénomène, mais la recherche sur ce phénomène est plutôt nouvelle. À partir des années soixante-dix, beaucoup de recherches ont été effectuées sur l'alternance codique (Conrick 2007 : 134, Lantto 2016<sup>3</sup>). Kalliokoski (1995 : 3) note que l'alternance codique a été bien étudiée d'un point de vue sociolinguistique aussi bien qu'au niveau syntaxique. Dans les domaines du bilinguisme et de la sociolinguistique, les chercheurs ont étudié des explications pour les manifestations de l'alternance codique avec des paramètres comme l'âge, le sexe, l'ethnicité et la formalité de la situation (*ibid.*). Dans la présente étude, nous visons à examiner les manifestations de l'alternance codique d'un point de vue lexical et pragmatique.

## 2.2 Emprunts

Selon Conrick (2007 : 135), « emprunt » signifie un élément du vocabulaire adopté à une autre langue souvent pour remplir un vide, et il peut être momentané ou figé. Bogaards (2008 : 32) rappelle que toutes les langues empruntent des mots, surtout des noms propres. *La Norvège*, *Le Royaume-Uni* et *espagnol* sont des noms qui se rattachent à la géographie et peuvent être considérés comme des emprunts ; évidemment, ils sont incontournables, car il s'agit de noms de pays, de peuples et de leurs cultures. Certes, il y a des emprunts qui sont

---

<sup>2</sup> Lantto, Hanna. Cours à Université de Helsinki le 18 novembre 2016.

<sup>3</sup> Lantto, Hanna. Cours à Université de Helsinki le 18 novembre 2016.

considérés comme superflus. L'acronyme *OK* correspond à beaucoup d'expressions originellement françaises tel que *d'accord*, *d'ac* et *bien* : pourquoi ne pas les utiliser, demande Bogaards. (*ibid.*)

L'anglais et le français empruntent des mots l'un à l'autre depuis les temps anciens. Plus d'un tiers des vieux mots anglais dérivent du français. En revanche, déjà les grands écrivains français du 19<sup>ème</sup> siècle ont emprunté à l'anglais des mots comme *bluff*, *royalties* et *smoking*. Encore plus tôt, le français a adopté beaucoup de termes anglais liés à la politique tels que *constitutionnel*, *politicien* et *opposition*. (Bogaards 2008 : 10–11) Parfois des emprunts retournent à la langue d'origine avec une nouvelle signification ou une nouvelle forme. Le terme original pour *sport* est *disport* en ancien français, mais le mot passe en anglais prenant la forme *sport* qui ensuite retourne en français sous la même forme. (Bogaards 2008 : 18)

Quand un emprunt devient-il un élément figé dans la langue ? Même si l'on rencontre une expression étrangère dans un journal, cela ne signifie nécessairement rien. Selon Bogaards (2008 : 33–34), il faut qu' « une partie considérable de la communauté linguistique les reconnaisse et les utilise ». Selon Myers-Scotton (2003 cité par Nguyen 2015 : 12), grâce à la fréquence des anglicismes dans les médias, les expressions empruntées se sont établies surtout dans le langage des jeunes locuteurs. Bogaards (2008 : 19) rappelle que les emprunts tendent à se comporter selon les règles de leurs nouveaux milieux et il souligne qu' « un anglicisme, en tant qu'élément emprunté, ne peut exister qu'en dehors de l'anglais ». C'est-à-dire par exemple que le pluriel français du mot *designer*, d'origine anglaise, est [dizajnœʁ] et non avec un « z » prononcé à la fin du mot comme en anglais [dizainəz]. (*ibid.*)

Bogaards (2008 : 11) constate que l'emprunt peut aussi ajouter un peu d'exotisme ou d'originalité dans la langue. D'après lui (2008 : 41–43), globalement, il y a des tendances, par exemple dans la publicité, à imiter l'orthographe anglaise. Un phénomène chez les entreprises est de laisser tomber le *-e* final des noms comme *Vitess*. En plus, l'occurrence du suffixe anglais *-ing* est très courant en français. Bien que ce soit un suffixe fréquent en anglais, il n'est pas nécessairement uniquement anglais. Cependant, il est considéré comme un emprunt. (*ibid.*) *Marketing*, *meeting* et *brainstorming* entre autres représentent la terminologie du monde de l'entreprise, ce qui montre l'importance du marché international. Aujourd'hui, l'informatique est aussi un domaine important où les emprunts sont nombreux. Nous discuterons la langue d'Internet plus tard, en 2.6.

### 2.3 Anglicismes

Bogaards (2008 : 20) explique que l'anglicisme est un élément linguistique qui a été emprunté à l'anglais. Comme le constate Picone (1996 : 1), la définition de l'anglicisme est une question compliquée à tout point de vue et un sujet de débat éternel, ce qui est également le cas de l'alternance codique.

Picone (1996 : 4–7) propose au moins sept catégories pour classer les anglicismes :

1. Emprunt intégral : la reprise d'un élément de l'anglais directement en français, par exemple *week-end*, *scanner* (nom).
2. Emprunt sémantique (calque) : un mot français change ou étend son sens à cause de la ressemblance avec l'anglais, par exemple le verbe *réaliser* au sens de « se rendre compte ».
3. Emprunt structural (calque) : une structure morphologique est traduite littéralement en français, par exemple *tour-opérateur* (*tour operator*), *tomber en amour* (*to fall in love*).
4. Pseudo-anglicisme : un mot qui a l'air anglais mais qui, en réalité, est inventé en français, par exemple *tennisman*, *brushing*.
5. Forme hybride : une combinaison d'éléments français et anglais, un sous-type du pseudo-anglicisme, par exemple *top-niveau*.
6. Emprunt graphologique : un élément graphologique imité prend une nouvelle fonction en français, par exemple les apostrophes et les accents tel que *minijean's* et *Modern Hôtel*.
7. Emprunt phonologique : un nouveau phonème est introduit en français, souvent dans le suffixe *-ing*, par exemple *parking*.

Tous les chercheurs ne sont pas d'accord avec Picone qui, contrairement à la plupart des auteurs, considère les calques comme des anglicismes (Bogaards 2008 : 23). Bogaards (2008 :

25–29) suggère encore plus de catégories d'anglicismes qui se basent sur l'influence que « l'anglais exerce sur le français » :

1. Extension du sens : comme l'emprunt sémantique de Picone où le mot français change ou étend son sens, par exemple *céréales* (au petit déjeuner).
2. Homologues : une extension de sens sans aucune analogie entre les mots anglais et français, par exemple *souris* (à l'informatique).
3. Création de mots nouveaux : la traduction d'une expression anglaise, par exemple *gratte-ciel* et *franc jeu*, et aussi des inventions pour éviter les mots anglais, tel que *courriel* à lieu de *e-mail*.
4. Extension grammaticale : un mot prend un nouveau complément, par exemple *coder pour* d'après *to code for* de l'anglais.
5. Structures nouvelles : comme l'emprunt structurel de Picone, les structures étrangères en français, par exemple *double-cliquer* et *self-induction*.
6. Formations morphologiques : un mot anglais fournit la base tandis que le français donne la forme finale, par exemple *briefer*, *stressant* et *surbooké*.
7. Éponymes : les mots dérivés de noms propres, par exemple *sandwich*, *jersey* et *martini*.
8. Troncation : les mots anglais tronqués, par exemple *camping* (*camping site*) et *basket* (*basketball*).
9. Changement de sens : les emprunts anglais qui ont reçu un sens différent, par exemple *pressing* en français ne signifie pas « urgent » mais « le repassage » ou « une laverie ».
10. Fréquence d'emploi : un mot devient plus fréquent sous l'influence anglaise, par exemple *bien-être* (*welfare*).
11. Faux anglicismes : comme les pseudo-anglicismes de Picone, par exemple *parking* au lieu de *stationnement* (*car park* ou *parking lot* en anglais).

Comme nous venons de le voir, la catégorisation des anglicismes est complexe et dépend du point de vue individuel. Il y a pourtant quelques catégories qui sont communes chez les deux

chercheurs : ce sont les emprunts plus ou moins directs, les emprunts traduits (calques), les emprunts du sens ou de la structure et les faux anglicismes. Dans la présente étude, nous nous concentrerons sur les emprunts qui contiennent des éléments anglais, et ainsi, nous excluons les calques et les autres mots morphologiquement français. En combinant les catégories de Picone et Bogaards, nous proposons de nous servir de quatre catégories dans cette étude :

1. Emprunt intégral : des emprunts directs sans modifications ou ajouts dans la forme anglaise (d'après Picone, y compris la troncation de Bogaards).
2. Emprunt morphologique : un mot francisé dont la racine est un mot anglais (la formation morphologique de Bogaards, l'emprunt structural de Picone).
3. Faux anglicisme (d'après Bogaards, ou le pseudo-anglicisme de Picone) : un mot qui a l'air anglais ou qui a un sens différent en anglais.
4. Emprunt hybride (la forme hybride de Picone) : une combinaison d'éléments français et anglais.

Comme le constate aussi Bogaards (2008 : 57–58), la définition de l'anglicisme est beaucoup plus vaste qu'on peut le deviner à première vue. Nous venons de voir que les anglicismes ne sont pas seulement des mots ou des termes empruntés à l'anglais, mais que ce sont également des structures, des sens ou d'autres influences dans l'usage de la langue. Selon Bogaards (2008 : 57), l'anglicisme pourrait signifier une « tendance à se servir sans restrictions des moyens linguistiques de l'anglais ». Autrement dit, l'anglicisme peut être une habitude, un phénomène ou une attitude qui influence l'emploi de la langue (*ibid.*).

Le lexique sportif est notoire pour la fréquence des anglicismes. D'après Bogaards (2008 : 92–94), la pratique du sport d'équipe vient de l'Angleterre et des États-Unis et c'est ainsi naturel que les termes sportifs soient influencés par l'anglais. Le football connaît des mots comme *tacle*, *penalty* et *stoppeur*. La terminologie du tennis est également très marquée par les anglicismes : *break*, *lift*, *drive*, *net*, *smash* et cetera. D'autres termes sportifs plus globaux sont *match*, *fan* et *score*. (*ibid.*) Bogaards (*ibid.*) mentionne l'alpinisme, un type d'escalade, qui selon lui, échappe aux termes empruntés à l'anglais. Cela est contradictoire, parce que le jargon français de l'escalade contient vraiment des anglicismes (voir Introduction).

Les anglicismes et ses types différents ont également été étudiés par plusieurs linguistes dans les décennies passées (voir Bogaards 2008 : 20–24). À l'université de Helsinki, plusieurs

mémoires de Master ont été réalisés sur les anglicismes concernant par exemple le lexique d'Internet (Salmikannas 2003), le vocabulaire du cinéma (Rissanen 2004) et celui des magazines féminins (Kauppinen 2008). Dans cette étude, nous étudions les anglicismes dans le lexique de l'escalade et dans le lexique d'Internet.

## 2.4 Néologismes

Pour éviter les emprunts aux autres langues on peut inventer des néologismes. Picone (1996 : 3) propose qu'un néologisme soit n'importe quel nouveau mot, morphème ou locution qui apparaît dans la langue, et également un nouveau *sens* pour un mot existant. Cela comprend naturellement des anglicismes et d'autres emprunts. D'après Pruvost (2003 : 3) aussi, un néologisme est un nouveau mot ou le « nouveau sens d'un mot existant déjà dans la langue ». On n'évite pas le phénomène de la néologie : chaque langue vivante doit « suivre l'évolution de la société ». Déjà les enfants inventent des mots, par exemple d'une façon onomatopéique en utilisant des cris d'animaux ou des bruits d'objets pour remplacer les mots manquants. Il est aussi courant chez des adolescents de jouer avec la langue, ce dont un exemple est le verlan, la langue inversée. (Pruvost 2003 : 6–9)

Pruvost (2003 : 10) mentionne la distinction entre mots grammaticaux et mots lexicaux. La catégorie des mots grammaticaux comportant des pronoms personnels, des conjonctions et d'autres éléments ne peut pas recevoir des néologismes parce que c'est une catégorie fermée et l'inclusion de nouveaux éléments est même impossible. Par contre, les mots lexicaux, comme verbes, noms, adjectifs et cetera, s'accroissent au cours du temps. (*ibid.*)

Pruvost (2003 : 54–58) propose quatre catégories de néologismes différentes:

1. « Nouvelle forme et nouveau sens » : des mots signifiant de nouveaux phénomènes ou des objets, par exemple *caméscope*.
2. « Un nouveau sens pour une forme existante » : des mots comme *souris* qui a étendu son sens d'un petit animal à un outil de l'informatique.
3. « Une forme nouvelle pour un sens ancien » : la modernisation des termes, parfois selon un changement de la mentalité ou d'autres circonstances, par exemple *femme de ménage* est devenu *technicienne de surface*.



4. « Réintroduction de formes » : des unités qui sont réintroduites dans la langue pour des raisons variées, par exemple le verbe *générer* (« produire quelque chose »), condamné auparavant par les puristes comme inutile.

Pruvost (2003 : 97) ajoute que l'emprunt est parfois considéré comme une catégorie de néologisme, même si un nouveau mot peut être inventé pour éviter l'emploi d'un emprunt. Toujours selon Pruvost (2003 : 100–114), la création des néologismes peut s'effectuer selon quatre catégories différentes qui sont ensuite divisées en sous-ensembles liés à la morphologie, à la sémantique, à la syntaxe ou à la pragmatique. Ces sous-ensembles sont par exemple la préfixation (*antiOGM*, *e-commerce*), la suffixation (*ringardissime*), les mots composés (*lave-linge*, *gratte-ciel*), les mots-valises (*courriel*, *télématique*), les violations du code (le verlan), la conversion (*je crise*) et la troncation (*blème* pour *problème*) (*ibid.*). Le classement se rapproche donc celui des emprunts.

Le ministère de la culture et de la communication (2017) publie plusieurs dépliants sur des néologismes proposant des termes français pour remplacer des anglicismes. Ces brochures couvrent des domaines différents tels que le sport, la santé et la télévision. Le ministère (*ibid.*) constate que :

« pour éviter que, dans certains domaines, les professionnels soient obligés de recourir massivement à l'utilisation de termes étrangers qui ne sont pas compréhensibles par tous, la création de termes français pour nommer les réalités d'aujourd'hui est une nécessité. »

Dans son blog « Dire, ne pas dire », l'Académie française (2017b), l'institution officielle qui contrôle la langue française officielle, réagit à des nouveaux mots et expressions dérivés de l'anglais, qui surgissent dans la société, et essaie de renforcer les équivalents français. Pour *backstage* on suggère *coulisse*, *feeler* se dit aussi bien *sentir* et pour *fake news* il existe plusieurs équivalents pertinents comme *bobard*, *contre-vérité* et *mensonge* (*ibid.*). L'Académie participe aussi à l'invention de nouveaux mots, et elle (2017a) déclare sur son site internet :

« [...] ce dispositif ont pour mission d'inventorier les manques du lexique français dans la vie économique, les travaux scientifiques, les activités techniques et juridiques, etc. et de créer (ou de promouvoir, le cas échéant) des termes français capables de combler ces lacunes et de s'implanter dans l'usage. »

L'emploi des nouveaux termes, approuvés par l'Académie française, est ensuite exigé dans tous les documents officiels de l'État (Académie française 2017a). Bien entendu, cette pratique ne touche pas le registre informel ou la langue parlée, comme nous verrons dans notre corpus.

## 2.5 Jargon et argot

Les définitions de jargon et argot sont superposées même dans *Le Robert* (2017). Selon le dictionnaire, *argot* signifie un « langage particulier à une profession, à un groupe de personnes, à un milieu fermé », par exemple argot militaire, scolaire ou sportif. Pareillement, *jargon* est défini comme un « langage particulier à un groupe et caractérisé par sa complication, l'affectation de certains mots, de certaines tournures » ou comme une « façon de s'exprimer propre à une profession, une activité, difficilement compréhensible pour le profane ».

D'après Calvet (1994 : 5), *argot* et *jargon* sont des synonymes, et tous les deux ont des connotations ou « des valeurs sémantiques idéologisées ». Le jargon peut être considéré comme la langue spécialisée d'un métier ou d'une profession. Par opposition, l'argot comporte parfois un côté cryptique réservé à un petit groupe restreint qui ne veut pas être compris lorsque « l'ennemi » est présent, par exemple de malfaiteurs qui veulent cacher le sens de leurs discussions. Cependant, l'argot n'est pas toujours une langue incompréhensible, mais parfois il s'agit d'un registre « vulgaire » utilisé par un certain groupe social qui se veut dans la marge. Les mots argotiques peuvent se créer de la même façon que les anglicismes et les néologismes (voir sections 2.3 et 2.4) : il y a des procédés comme la troncation, la resuffixation et la métaphore. (Calvet 1994 : 7–11) Dans cette étude, nous optons pour le terme *jargon* parce qu'il s'agit notamment d'une langue des spécialistes d'un sport. Pourtant, les traits de l'argot présentés dans cette section concernent également le jargon.

Dans l'argot, il est courant d'employer des métaphores, ou des « matrices sémantiques », ce qui est un phénomène universel. Pour désigner argent on pourrait dire *pain*, parce que l'argent sert à acheter de la nourriture. (Calvet 1994 : 35–36) En anglais on dirait par exemple *to put bread on the table*. Selon Calvet (1994 : 45), un grand nombre de synonymes est caractéristique pour l'argot, par exemple les skieurs ont beaucoup de noms pour les types de neige différents. La même remarque a été faite dans l'étude de Mátételki Holló (2013) sur le

lexique des toxicomanes. Les grimpeurs ont également des termes variés pour l'acte de grimper et pour des phénomènes au sein de leur sport. Calvet (1994 : 49) constate qu'il existe tellement de mots techniques simplement parce qu'un groupe de « spécialistes » a besoin d'un lexique pour « désigner avec précision des objets ou des actions que les non-spécialistes ne distinguent pas ». Ce genre de mots n'a pas ainsi pour but de cacher le sens, mais sa fonction est plutôt pragmatique.

Les fonctions de l'argot ne s'arrêtent pas là : il y en a d'autres. D'après Calvet (1994 : 89–91), l'argot aurait aussi une fonction emblématique, celle de permettre à quelqu'un de prendre un rôle différent ou de représenter quelqu'un d'autre. Le côté sociolinguistique est ainsi un facteur important. Calvet (1994 : 52–53) signale que la fonction des métaphores et des synonymes serait également d'exprimer la créativité et les sentiments du locuteur tel que l'attitude ironique. Valdman (2000 : 1188–1189) est d'accord : l'argot ne sert pas seulement à communiquer, mais c'est aussi un moyen de se placer dans un groupe social ou d'exprimer des sentiments. Selon lui (*ibid.*), l'argot peut assumer des fonctions différentes, tels que cryptique, ludique, technique ou identitaire. Valdman (*ibid.*) insiste cependant sur le fait que tous les chercheurs travaillant sur l'argot soulignent la fonction identitaire.

Effectivement, Victor Hugo a constaté que l'argot est comme « un vestiaire où la langue se déguise » (citation par Calvet 1994 : 72). L'argot est en principe un sous-système de la langue qui suit les règles syntaxiques et morphologiques s'en distinguant surtout au niveau lexical. Souvent, les locuteurs prennent des expressions générales en remplaçant des éléments lexicaux avec des éléments argotiques : par exemple dans l'argot des jeunes, on dit *ça passe crème* au lieu de *ça passe bien*. En premier lieu, l'argot est un langage oral mais il existe aussi dans la littérature. (Calvet 1994 : 73–77) Cela explique la variation d'orthographe dans les mots argotiques.

Comme celle de l'alternance codique, la notion de l'argot est ancienne (Goudaillier 2002 : 1). L'argot dit *traditionnel*, à savoir celui des banlieues parisiennes, a été traité souvent dans des recherches (voir par exemple Valdman 2000 et Goudaillier 2002). Les autres argots plus spécialisés ont été étudiés dans les domaines tels que la musique rap (Holubová 2008), le financement (Davidson 2008) et la science et la technologie (Keats 2010). Le verlan, un type d'argot, a été beaucoup étudié dans des contextes différents (voir Sloutsky et Black 2008). L'étude de la langue parlée de Mátételki Holló (2013) traite les emprunts dans l'argot des toxicomanes.

Cependant, la notion du jargon proprement dit n'est pas très examinée au niveau linguistique. Cela peut s'expliquer par le mélange des termes *argot* et *jargon* dont le premier est plus utilisé. Nous voyons ainsi une lacune dans le domaine de la linguistique, car il y a peu de recherches sur le jargon au sens propre, une langue de spécialistes. Les anglicismes dans des jargons ne sont pas non plus très traités, même si beaucoup de sports offrent certainement du matériel.

## 2.6 Communication médiée par ordinateur

Facebook est d'origine américaine et les termes spécialisés ont bien entendu existé en premier lieu en anglais, mais aujourd'hui un internaute peut choisir entre un grand nombre de langues. D'après Bastian *et al.* (2014 : 7), ce qui est propre à Internet est le fait qu'il permet de coexister à des langues différentes, même à des langues minoritaires et marginales. La technologie et le Web offrent une possibilité aux petites communautés linguistiques de présenter leur langue et leur patrimoine culturel. Comme Internet est accessible à tous les gens alphabétisés aux quatre coins du monde, il est possible pour chacun d'être remarqué. Cela offre un forum également à des argots et à des dialectes pour se manifester et gagner du terrain. Internet a vraiment révolutionné la façon dont des communautés de tous les domaines peuvent se réunir. (*ibid.*)

Selon Herring (1996 : 3–4), la communication médiée par ordinateur (la CMO), même s'il s'agit de la langue écrite, ressemble au discours parlé, car la communication est souvent rapide et familière. Il y a aussi des éléments non-verbaux, comme des émoticônes (☺) et des acronymes (*WTF*, *mdr*). Toujours d'après Herring (*ibid.*), le fait que dans la CMO certaines informations sont absentes tels que l'humeur, le sexe et l'identité a provoqué des spéculations supposant que la CMO est impersonnelle et éloignée. Par contre, Bastian (2014 : 54) constate que dans l'ensemble d'Internet, les discours sur Facebook sont plutôt authentiques, vu que les internautes agissent le plus souvent avec leurs propres noms et visages : ils ne sont ainsi pas anonymes proprement dit. Il nous semble en plus que la possibilité de publier des photos et d'utiliser des émoticônes permet aux membres d'exprimer leur personnalité.

Le discours sur Internet est sans doute « héritier » de la langue des textos où l'espace limité inspire de la créativité pour s'exprimer aussi brièvement que possible. Comme le dit Bastian (2014 : 58) concernant l'orthographe phonétique dans le discours sur Facebook, les

internautes doivent développer « le côté ludique de leurs écrits tout en étant économiques ». Dans son étude sur les messages Facebook des jeunes, Bastian (2014 : 57–65) a découvert les phénomènes suivants : l'orthographe phonétique (*c pa grave*), les dialectes, le verlan (*meuf* pour *femme*, *ouf* pour *fou*), l'argot (*nickel*, *bosses*), les néologismes (surtout par troncation : *anniv* pour *anniversaire*), les éléments des langues étrangères (*I miss you*) et les émoticônes (écrites ou symboles).

Selon Crystal (2001 : 25), beaucoup d'auteurs insistent sur le fait que sur Internet on écrit comme on parle : la CMO serait ainsi des « paroles écrites ». Crystal (2001 : 30) souligne cependant qu'il existe des différences fondamentales entre le discours oral et la CMO. Premièrement, la CMO est unidirectionnelle et complète, car personne ne peut interrompre la parole de quelqu'un d'autre et le message est envoyé une fois qu'il est prêt, et pas avant. Les messages envoyés sur Internet sont toujours chronologiques et mis en ordre selon le moment où on clique sur « envoyer » : le chevauchement des messages est pratiquement impossible. L'internaute ne peut pas non plus savoir si le message a été compris, parce qu'il manque de commentaires et réactions immédiats de l'autre. (Crystal 2001 : 30) La CMO est sans doute un type de discours très particulier.

Dejond (2002 : 43) rappelle que la diffusion de l'anglais sur Internet est « fulgurante » à cause de deux raisons principales : le contexte anglophone aussi bien que l'attrait d'utiliser des expressions familières comme *hi everybody !* Dejond ajoute que l'emploi de telles expressions mettrait des internautes à l'aise dans un forum où la compagnie est plutôt inconnue (*ibid.*). Selon Dejond (2002 : 43), chaque internaute aurait un vocabulaire de base pour communiquer sur Internet qui est compris par les internautes du monde entier. Dans le langage quotidien, l'emploi des anglicismes peut être considéré comme un signe de snobisme, mais sur Internet, sa fonction est avant tout de marquer l'appartenance à un groupe ou à une communauté (Dejond 2002 : 44). Les abréviations sont fréquentes sur Internet. Parfois les expressions françaises ont des correspondants anglais comme *A2MI* (« À demain. ») pour *CUL8R* (« See you later. ») (Dejond 2002 : 45). Selon Dejond (2002 : 45), l'anglais est encouragé sur Internet et chacun doit connaître certaines expressions de la CMO, une sorte de « cyberfrançais ». La CMO emploie un code linguistique dont la fonction est de renforcer la compréhension et l'appartenance à un groupe. (Dejond 2002 : 46)

## 2.7 Le français en France et au Canada

Actuellement, le français est la sixième langue la plus employée et la deuxième langue la plus enseignée au monde : l'anglais est la langue la plus apprise. En plus, sur Facebook et Wikipédia, le français est la troisième langue la plus utilisée. (Gouvernement.fr 2016) Cela n'étonne pas, parce que la langue française est présente sur plusieurs continents, soit en tant que langue minoritaire, soit en tant que langue officielle comme dans beaucoup de pays d'Afrique. La France métropolitaine est presque totalement francophone ; selon la statistique de 2005, les francophones représentent 99,8% de la population (Organisation internationale de la francophonie 2005). Le français y est aussi la seule langue officielle, bien qu'il existe de nombreuses langues régionales, qui sont même plus anciennes que le français standard.<sup>4</sup> D'après une enquête réalisée en 1999, le taux du bilinguisme serait de 26% dont à peu près la moitié représente des langues régionales. En dehors du français et des langues régionales, il y a des langues « non-territoriales » : ce sont l'arabe dialectal, les créoles et le berbère, l'arménien occidental, le judéo-espagnol, le romani et le yiddish. (Délégation générale à la langue française et aux langues de France 2016)

Les francophones du Canada se battent pour leur droit au français depuis l'établissement des premières colonies. Ce n'est qu'en 1960 que le bilinguisme fut introduit officiellement, et, par conséquent, le sentiment national se répandit et les Canadiens francophones commençaient à s'appeler *Québécois*. (Conrick 2007 : 11– 31) Cependant, la dominance anglophone continue à influencer l'existence du français au Canada. Les plus grandes langues immigrantes en 2011 étaient le pendjabi, le chinois, l'espagnol, l'italien et l'allemand (Statistique Canada 2011). Les statistiques de l'année 2011 montrent que 7,7 millions de Canadiens, c'est-à-dire 23,2% de la population, parlaient à l'époque français en tant que première langue. La même année, 17,5 % de la population se déclaraient bilingues. (Statistique Canada 2017b) En outre, presque 30,1% des Canadiens signalaient pouvoir discuter en français tandis que cinq ans plus tôt le taux était de 30,7%. Selon Statistique Canada (2017a), le nombre des locuteurs de français en tant que langue maternelle a augmenté mais, en revanche, la proportion démographique de la population a légèrement baissé. Partiellement, c'est à cause de l'immigration internationale qui augmente le nombre des langues maternelles autres que le français et l'anglais (*ibid.*)

---

<sup>4</sup> Ces langues régionales comprennent par exemple le basque, le breton, le catalan, le corse, le wallon, le champenois, le picard, le normand et le gallo.

Comme le constate Conrick (2007 : 85), le français est une langue majoritaire seulement dans la province du Québec, à savoir parmi 81% de la population québécoise. La même tendance se manifeste au Québec qu'au niveau national : le nombre des locuteurs natifs du français augmente tandis que le pourcentage démographique continue à baisser dans l'ensemble de la province (Conrick 2007 : 95). Malheureusement, la concentration du français au Québec corrèle avec la disparition de la francophonie dans les autres provinces. Cela évoque des soucis au sujet de l'assimilation de la population francophone, et il y a de plus en plus de polarisation entre le français et l'anglais au Canada. (Conrick 2007 : 104–105) En plus, le taux de bilinguisme (42,6%) est beaucoup plus élevé au Québec qu'au Canada anglophone (9,7%) (Statistique Canada 2017b).

Selon les statistiques de EF Education First (2016), les connaissances de l'anglais en France sont médiocres, et dans les années passées même faibles. La France est au 22<sup>ème</sup> rang parmi les 26 pays européens testés dans cette étude effectuée chez des adultes. Les faibles connaissances de l'anglais sont souvent un sujet de débat en France : soit le système scolaire, soit la mentalité qui ne priorise pas l'enseignement de l'anglais, soit la particularité de la phonétique française sont parfois accusés (Lewandowski 2015). Contrairement à la faible maîtrise de l'anglais en France, les anglicismes sont courants en français familier, ce qui peut sembler contradictoire. Comme noté dans la section 2.4 sur les néologismes, l'Académie française travaille pour garder la langue de Molière libre des anglicismes superflus.

Il y a beaucoup de recherches sociolinguistiques sur le français canadien et sur le contact entre le français et l'anglais au Canada (Conrick 2007 : 131–135). Comme déjà mentionné, le français et l'anglais coexistent au Canada depuis des siècles. Le français canadien évolue comme toutes les langues du monde, et le contact avec plusieurs langues augmente. Selon Conrick (2007 : 35), un signe du contact des langues est l'alternance codique et les emprunts. Les Canadiens ont créé beaucoup de néologismes pour éviter les emprunts directs par exemple *fin de semaine* (*week-end*), *chien chaud* (*hotdog*), *annonces classées* (*petites annonces*), *magasinage* (*shopping*), *stationnement* (*parking*) et *escalier mobile* (*escalator*). Plus récemment, la technologie a fait naître beaucoup de néologismes liés à Internet tels que *gratuiciel* (*freeware*), *clavardage* (*chat session*) et *la Toile* (*le Web*). (Conrick 2007 : 141–146)

Dans cette étude, nous nous concentrerons sur le français du Québec qui est la variante du français canadien la plus parlée et qui représente ainsi le mieux la situation du français au

Canada. Les normes linguistiques sont bien entendu importantes au Québec et, en effet, le français standard du Québec est très similaire au français de la France. Il faut pourtant noter qu'une caractéristique québécoise importante est de favoriser les néologismes au lieu d'emprunter à l'anglais. En plus, le québécois parlé a des caractéristiques qui diffèrent du français de la France métropolitaine. Les différences concernent tous les domaines de la langue : phonologie, morphologie, syntaxe et lexique. (Conrick 2007 : 141–146) Dans la présente étude, nous examinerons seulement les différences lexicales (voir section 3.2).



### 3 Corpus et méthode

Dans ce qui suit, nous présenterons le corpus de cette étude aussi bien que la méthodologie utilisée dans l'analyse. D'abord, nous introduisons le corpus, qui consiste de messages tirés de groupes Facebook français et québécois. Après, nous passerons à la description de la méthode.

#### 3.1 Présentation du corpus

Pour étudier le jargon de l'escalade, nous avons recueilli un corpus dans des groupes Facebook de gens qui pratiquent l'escalade, car le média social est un lieu important pour les discussions quotidiennes d'une communauté d'escalade. Dans cette section nous présenterons le corpus et ses traits spécifiques.

Fondé en 2004 aux États-Unis, Facebook est aujourd'hui le plus grand média social au monde (Statista 2017). La mission de Facebook est de permettre aux gens de partager et de rendre le monde plus ouvert et connecté<sup>5</sup>. Bref, sur Facebook, n'importe qui a la possibilité de créer un profil et ensuite de partager des photos ou d'autres publications avec certaines personnes qu'on peut « ajouter » en tant qu'amis. L'internaute peut suivre (sur Facebook : *aimer*) ou créer des pages ou des groupes variés selon ses intérêts. Aujourd'hui, la présence sur Facebook est importante également pour les entreprises pour faire de la publicité.

Le corpus consiste de messages tirés de quatre groupes Facebook adressés aux grimpeurs actifs dans un endroit donné, normalement dans une ville. Ce type de groupe a souvent pour but de permettre aux adeptes de l'escalade de discuter de leur sport, d'échanger des expériences, parfois de vendre de l'équipement et, avant tout, de chercher des partenaires pour l'escalade. Les groupes de notre corpus n'appartiennent pas à des clubs sportifs, mais ce sont des groupes ouverts à tout le monde. Certains groupes exigent d'envoyer une demande d'ajout et quelques-uns sont accessibles immédiatement. Nous avons choisi les plus grands groupes que nous avons trouvés pour avoir autant d'informateurs que possible.

Dans la présente étude, nous examinerons les quatre groupes mentionnés qui sont presque de même taille : le nombre des membres dans trois groupes au moment de l'étude est d'à peu près 1 200 par groupe, tandis que le quatrième groupe a 1 700 membres. Les groupes

---

<sup>5</sup> "Founded in 2004, Facebook's mission is to give people the power to share and make the world more open and connected." (<https://www.facebook.com/pg/facebook/about/>)

québécois sont *Escalade à Québec!* et *Escalade QC*, et les groupes français sont *Les grimpeurs du mur de Lyon* et *Escalade Marseillaise*. Ci-dessous nous présentons un tableau sur les traits spécifiques de chaque groupe :

Nom du groupe	Nombre de membres 2/1/2017	Description du groupe
<i>Escalade à Québec!</i>	1 211	Bonjour à tous les grimpeurs de la région de Québec et les alentours! Voici un groupe qui vous permet de trouver des partenaires de grimpe, de vendre/acheter des articles, etc.
<i>Escalade QC</i>	1 149	Si vous voulez aller grimper dehors ou que vous vous cherchez un partenaire de grimpe affichez le sur le mur de ce groupe :) Tout le monde est le bienvenu
<i>Les grimpeurs du mur de Lyon</i>	1 253	C'est un groupe pour faciliter l'organisation de sessions d'escalade pour débutants ou amateurs motivés au mur de Lyon. Si vous ne nous connaissez pas, n'ayez pas peur, tout le monde est bienvenu !
<i>Escalade Marseillaise</i>	1 711	Un petit groupe créé pour s'organiser des sorties escalade en nature ou en salle autour de Marseille :D (...)

Tableau 1 : Description des groupes Facebook qui constituent le corpus

Pendant l'automne 2016, nous avons recueilli environ cent messages par pays examiné contenant de l'alternance codique, autrement dit cinquante messages par chaque groupe Facebook. Dans l'analyse, les identités des membres seront effacées pour protéger leur vie

privée : leurs noms seront remplacés par initiales, par exemple *JM*. Les profils des locuteurs restent opaques, mais nous supposons que notre corpus représente notamment la langue des jeunes, car il s'agit d'un sport dit « extrême », même si aujourd'hui les internautes sur Facebook sont de différents âges. Notre travail ne concerne pas les messages envoyés par des internautes qui, d'une façon ou d'une autre, signalent qu'ils ne sont pas français ou québécois. Cela nous permet de limiter le corpus aux locuteurs natifs même si le résultat n'est pas tout à fait sûr.

Un défi est également le fait que nous ne pouvons pas garantir la collecte de toutes les alternances codiques en anglais dans les groupes. La cueillette a été faite manuellement en parcourant les messages dans les groupes, et pour cela le corpus est soumis à des erreurs humaines. En plus, le corpus consiste de messages qui incluent des fautes orthographiques, ce qui peut éventuellement ajouter des limites à notre étude. Cette étude n'inclut pas les toponymes ou les noms des voies, c'est-à-dire des routes d'escalade désignées sur une paroi ou un mur.

Les messages recueillis contiennent des mots ou des phrases en anglais : autrement dit, il reste des traces morphologiques de l'anglais (des lexèmes ou des morphèmes). Le corpus contient également des phrases complètes intégrées à l'intérieur d'un message. Un message peut par exemple commencer en anglais, continuer en français et, finalement, se terminer en anglais. En analysant des mots et des phrases, nous nous servons des quatre catégories de l'emprunt mentionnées en haut (en 2.3) : l'emprunt intégral, l'emprunt morphologique, le faux anglicisme et l'emprunt hybride. Nous avons choisi cet encadrement, parce qu'il est très difficile de trouver dans ce corpus tous les anglicismes que proposent Bogaards et Picone (voir section 2.3), et pour cela nous examinerons seulement les anglicismes qui contiennent des éléments directement empruntés à l'anglais.

### **3.2 Méthode utilisée**

L'objectif de ce travail est de comparer l'alternance codique utilisée en France et au Québec d'une manière qualitative. L'analyse se concentrera sur les formes et sur les fonctions pragmatiques des mots et des phrases recueillis. Nous donnerons un aperçu de la quantité de l'alternance codique quand c'est pertinent, autrement dit, lorsqu'un terme ou une expression est beaucoup plus fréquent que les autres anglicismes. Tous les messages recueillis ne seront pas présentés dans l'analyse : dans les cas où un mot se répète ou s'il s'agit régulièrement de la même personne qui alterne le code, nous n'incluons que quelques exemples. Pour avoir des

résultats quantitatifs crédibles, il faudrait évidemment étudier un corpus beaucoup plus vaste. Le but de la présente étude est plutôt de trouver des tendances morphologiques et des raisons pour l'alternance codique.

Les messages seront regroupés en trois catégories : les anglicismes de l'escalade, les anglicismes dans la langue de la CMO et les autres alternances codiques. La première catégorie, les anglicismes de l'escalade, inclut des termes spécialisés liés à l'escalade sportive et aux autres activités proches des grimpeurs (par exemple le slackline et le trekking). La deuxième catégorie, les anglicismes dans la langue de la CMO, est un groupe isolé, parce que les termes concernant les médias sociaux et Internet sont aussi plutôt spécialisés et ils font partie d'un contexte anglophone comme nous l'avons discuté dans la section 2.5. La CMO comporte des néologismes, qui sont peut-être des mots plus difficiles à remplacer avec des mots équivalents en français. La troisième catégorie inclut toutes les autres alternances codiques qui sont des éléments, des mots et des phrases d'origine anglaise concernant la langue quotidienne. Ce classement est fait pour distinguer les alternances liées au jargon de l'escalade et au jargon d'Internet de la langue standard, et pour mieux observer et comprendre les fonctions et l'occurrence des emprunts.

Pour mieux délimiter la présente étude, nous examinerons des anglicismes figés seulement dans la langue de l'escalade et dans la catégorie de la CMO. Cette méthode nous permettra de nous concentrer sur les jargons et non sur le langage standard où les anglicismes figés sont souvent anciens et faciles à déterminer à l'aide d'un dictionnaire. Les termes spécialisés de l'escalade ne se trouvent pas dans des dictionnaires même s'ils sont figés chez les adeptes. Les anglicismes figés dans les autres alternances codiques seront exclus à l'aide du dictionnaire *Le Petit Robert* (2017), désormais *Le Robert* : si le mot existe dans le dictionnaire, nous le considérons comme figé et il ne fera pas partie de notre analyse. Cela dit, le dictionnaire ne nous donne que le statut d'un mot à l'écrit. La présente étude ne relève pas si l'emploi d'un mot est établi à l'oral, ce qui concerne également des mots argotiques dans le jargon de l'escalade et dans la langue de la CMO. Comme point de référence pour ces jargons nous emploierons des publications pertinentes des « autorités » dans les domaines en question : Facebook et les fédérations de l'escalade. Lorsqu'un anglicisme a un bon correspondant en français et sa fonction n'est pas claire, nous le considérons comme « superflu ».

Regrouper des alternances codiques selon le domaine nous donnera un contexte dans lequel nous pourrions mieux observer leurs fonctions et leur degré de stabilité. Dans chaque catégorie, nous parcourrons les quatre types d'anglicisme dans cet ordre : emprunt intégral, emprunt morphologique, faux anglicisme et emprunt hybride. Bien sûr, tous les types d'anglicisme ne se trouvent pas dans les trois catégories de discours. Quand c'est pertinent, nous classerons les alternances encore selon la partie du discours. Nous analyserons chaque mot ou proposition et ses éventuelles variations (par exemple *mouv* et *move*) un par un. Comme mentionné en haut, notre objectif est d'analyser les mots au niveau sémantique, morphologique et pragmatique pour répondre aux questions de recherche : Quelle partie du discours et quel type d'emprunt l'alternance codique représente-t-elle ? À quoi sert-elle ? Quels anglicismes sont figés dans les jargons ? Y a-t-il des différences et des similitudes entre les deux pays ?

Nous avons exclu quelques messages où l'alternance codique est difficile à déterminer et dont nous ne connaissons pas le sens à cause de l'orthographe fautive ou d'un autre facteur : un problème est par exemple le manque de majuscules dans les noms propres. En plus, nous avons supprimé quelques phrases autour de l'alternance codique pour économiser l'espace. Dans cette étude, le contexte est moins important que les mots en soi. Globalement, il suffit de savoir que le contexte est un groupe Facebook qui concerne l'escalade. Les noms des internautes seront donnés en tant qu'initiales pour montrer la variation des informateurs. Dans les exemples du corpus nous utiliserons entre parenthèses les abréviations des noms des groupes Facebook présentées ci-dessous : *Escalade à Québec ! (EQ)*, *Escalade QC (EQC)*, *Les grimpeurs du mur de Lyon (GL)* et *Escalade Marseillaise (EM)*.

Pour analyser les fonctions de l'alternance codique, nous nous servirons des théories discutées dans la partie théorique en haut. Comme mentionné, Gumperz (section 2.1) propose six fonctions différentes pour l'alternance codique : citation, spécification de la personne à laquelle on s'adresse, exclamation, répétition, moyen de modifier l'énoncé et signe du changement d'un point de vue personnel ou objectif. Selon Myers-Scotton (section 2.1), les raisons pour l'alternance codique sont par exemple le manque d'un bon mot ou les moyens stylistiques. Au cours de l'analyse, nous proposerons également de créer des fonctions supplémentaires lorsqu'aucune de ces fonctions n'est pertinente.



## 4 Analyse

Dans ce chapitre nous analyserons les quatre types d'alternance codique (emprunt intégral, emprunt morphologique, faux anglicisme et emprunt hybride) d'une manière contrastive et qualitative. Le corpus est divisé en trois catégories qui sont les anglicismes de l'escalade, les anglicismes dans la langue de la CMO et les autres alternances codiques. L'analyse s'effectuera par l'étude de chaque catégorie dans le corpus de français métropolitain et ensuite dans le corpus québécois. À la fin, il y aura une discussion sur les résultats.

### 4.1 Anglicismes de l'escalade

Nous commencerons l'analyse en examinant des alternances codiques et des anglicismes liés au lexique de l'escalade. Ces occurrences comportent des termes techniques, des noms pour l'équipement, des types d'escalade ou d'autres activités communes dans la vie de grimpeurs. Il faut prendre en compte les facteurs géographiques des groupes en analysant les anglicismes, car l'occurrence de certains mots dépend du milieu et des traits de l'escalade dans un certain endroit (par exemple les Calanques à Marseille) Comme point de référence pour la stabilité des mots, nous consultons le site et les publications de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), et ceux de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME).

#### 4.1.1 France

##### 4.1.1.1 *Emprunts intégraux*

Le terme le plus fréquent est *deepwater* ou seulement *deep* qui apparaît dans le groupe marseillais :

(1) AF: Salut ! Il fait bien chaud! température idéale pour un peu de *deep*! Vers 18h...Malmousque? (EM)

(2) AP : Avec un pote on va a Niolon tout à l'heure, pour faire de la "*deepwater*" (profitons en il fait encore chaud :)). (EM)

Le terme *deepwater* signifie l'escalade sans corde sur des parois au-dessus d'une mer ou d'un lac. Ce type d'escalade se pratique à Marseille dans les fameuses Calanques. Selon

*Larousse.fr*, une calanque est « en Provence, crique étroite et allongée, aux parois rocheuses escarpées ». Nous estimons que le terme *deepwater* n'est pas tout à fait figé en français si l'on tient compte l'emploi des guillemets dans l'exemple 2. D'ailleurs, le groupe marseillais n'emploie pas de terme français à la place de cet anglicisme. Plus souvent, pourtant, le terme apparaît sans guillemets et même avec l'article défini :

(3) ZA: de *la deep* a malmousque? ya vraiment des surprises dans un si petit coin.... un autre jour avec plaisir! (EM)

L'article féminin *la* vient probablement du mot *escalade* qui est du genre féminin. FFME (2016) emploie le terme *deep water soloing* (ou *DWS*) dans la description d'un événement sur son site internet. Dans ce cas-là, l'anglicisme remplit un vide dans le lexique des grimpeurs, car il n'existe pas un mot équivalent en français. Il s'agit également d'une activité assez exotique et rare, ce qui peut être une raison pour laquelle il n'existe pas de mot français.

(4) EC: Merci pour le partage... Comme tu dis le *double check* en bas de voie devrait être obligatoire. (GL)

(5) JF: Bonjour les grimpeurs. Est-ce que vous pourriez me conseiller des sites autour de lyon? J'ai pas de voiture, mais j'ai un *crash-pad*. (GL)

Les deux emprunts intégraux ci-dessus contiennent des éléments qui sont également français : *double* et *crash*. Dans sa publication sur les règles de sécurité, FFME (2015) ne mentionne pas *double check* mais *double contrôle* qui, en fait, semble être un anglicisme morphologique. Par contre, le mot *crash pad* est utilisé dans les règles de sécurité de FFME (*ibid.*). Il n'est pas trop étrange en tant que mot, car d'après *Le Robert*, le mot *crash* est un anglicisme figé signifiant un « écrasement au sol ». Le mot recommandé officiellement est pourtant *écrasement*. Il existe des équivalents pour *crash pad* comme *matelas de réception* ou *matelas de chute*, mais l'anglicisme *crash pad* est probablement favorisé pour des raisons stylistiques.

(6) GR:t Grimpe en tête en moule *no foot no hand* à vue (GL)

(7) ET: Du coup tu as fait une cb en *free solo*? (GL)

*No foot no hand* pourrait être classé comme un autre cas d'alternance codique, mais ici il s'agit de termes connus par des grimpeurs au sens « prise de pied et prise de main ». Ce sont ainsi des emprunts intégraux et momentanés qui seraient facilement remplacés par des équivalents français, et pour cela nous considérons l'exemple 6 comme une alternance



superflue. *Free solo* est également un emprunt intégral, mais *Le Robert* ne connaît que l'expression *en solo* (« seul, sans accompagnement »). Comme l'expression *escalade en solo* apparaît parmi les exemples de *Le Robert*, il peut être considéré comme plus ou moins figé.

(8) YB: Jadore ce *spot*...vais bien bosser o moins!!! (EM)

(9) BB: Salut a tous! Vous savez s il existe des *spots* de deep au frioul? (EM)

(10) BD: Alors le *spot* n'est pas dans les calanques mais dans les terres, si tu as envie de grimper dans les calanques ca ne doit pas etre le spot revé, cependant si tu souhaites venir, aucun soucis (EM)

Le nom *spot* est souvent utilisé lorsque les internautes parlent d'endroits d'escalade, de parois ou de rochers. Selon *Le Robert*, *spot* est un nom masculin qui a des sens variés dont l'un est « site particulièrement favorable à la pratique d'un sport ». Parmi les exemples, le dictionnaire mentionne *spot de grimpe*, et dans notre corpus, c'est un mot fréquent.

#### **4.1.1.2 Emprunts morphologiques**

Dans les exemples suivants, il s'agit des emprunts morphologiques, à savoir des formes modifiées selon la morphologie française.

(11) OD: Des vidéos intéressantes pour apprendre à "*taper*" (prononcé à l'américaine) ses doigts. Elles sont proposées par l'auteur du livre *Escalade, blessures et traumatismes*. (EM)

Ici, l'internaute souligne lui-même l'influence américaine d'un mot anglais qui fournit sa racine : le verbe anglais *to tape* a été francisé avec le suffixe *-er*. Dans l'escalade, le verbe anglais *to tape* signifie la pratique d'attacher du ruban adhésif pour protéger la peau blessée ou pour soutenir les doigts. Le mot correspondant serait *scotcher*, un anglicisme également, qui fait penser à un autre type de ruban adhésif. L'emploi d'un anglicisme remplit ainsi un vide lexical dans ce cas-là, même s'il y a une risque de confusion avec *taper* au sens « frapper » ou « battre ».

Un autre emprunt morphologique qui se répète est le mot *mouv* dont l'analyse est un peu contradictoire :

(12) SB: Qu il fait peur ce *mouv*!!!! (EM)

(13) MW: Qu'il est beau ce *mouv* !! (EM)

Ce mot fait référence à un mouvement isolé dans la performance d'escalade, par exemple pour atteindre une certaine prise. Il n'est pourtant pas sûr que ce soit un anglicisme proprement dit. D'un côté, le mot s'écrit à la française sans suffixe *-ement* et il pourrait ainsi être un néologisme, créé par troncation. De l'autre, l'orthographe correspond à la prononciation de l'expression anglaise *move* [mu:v]. Nous considérons que l'orthographe a été influencée par la prononciation anglaise, et ainsi il s'agit d'un emprunt morphologique. Sous cette forme il n'existe pourtant pas dans *Le Robert*.

## 4.1.2 Québec

### 4.1.2.1 Emprunts intégraux

Les anglicismes de l'escalade au Québec ne sont pas plus nombreux qu'en France, mais ils sont plus variés. La plus grande différence est dans l'emploi du mot *lead* qui est remplacé par *tête* dans les groupes français.

(14) YF: Salut la gang de Québec, je suis abonné à Délire et cherche un / une partenaire pour grimper en *lead*. (EQC)

(15) ESL: cherche partenaire pour grimper *lead* au Délire les mardis et jeudis soir. (EQC)

(16) FB: Recherche partenaire pour grimper en matinée ou en PM au délire ou roc gym. *Lead* : 5.9 moule : 5.10, 5.10 ++ Merci (EQ)

*Grimper en tête* fait référence à un sous-genre d'escalade, une façon d'utiliser la corde. *Lead* est aussi l'anglicisme le plus fréquent dans cette catégorie, car il est typique de chercher des partenaires justement pour grimper en tête. Il s'agit d'un emprunt intégral et superflu, et même FQME (2017) emploie le terme *grimper en tête* sur son site et non *grimper en lead*. Cependant, il est nettement figé dans la langue parlée parmi les grimpeurs québécois. L'expression *grimper lead* pourrait se classer comme un emprunt hybride, mais ici nous la considérons comme un substantif isolé parce que le mot est aussi utilisé seul (voir exemple 16).

Les autres anglicismes varient, mais la plupart sont des emprunts intégraux et quelques-uns sont les mêmes que dans les groupes français, tels que les noms d'équipement :

(17) DM: Quelle noix? Ça se protège avec 2 *crashpads* (EQ)

(18) MCL: Je me questionne entre autres sur la possibilité de trouver des *crash pads* sur place.  
Merci! :) (EQC)

Nous avons déjà discuté du mot *crash pad* (exemple 5), et en tenant compte des exemples 17 et 18, on peut constater que son orthographe varie. FQME (2017) utilise le mot *matelas de réception*, ce qui n'est pas surprenant vu l'innovation des néologismes au Québec. Après une rapide recherche dans les groupes québécois, nous constatons que le mot *crash pad* (avec cette orthographe) est plus fréquent que *matelas de réception*, peut-être grâce à sa brièveté.

(19) TD: *Hang board* à vendre 30\$ - *jug* brisé à gauche mais le reste en bonne condition (EQC)

(20) MJB: Je recherche pour entraînement, à vendre pas trop cher ou à donner, des prises à suspendre, une poutre de traction, un *slackline*, des anneaux, des barres à suspendre, des boules en résine à suspendre et un Pan Gullish. (EQC)

*Hangboard* (un outil pour pendre et s'entraîner ses doigts) et *slackline* (une corde tendue pour s'entraîner son équilibre) sont tous les deux des outils pour l'entraînement de l'escalade. « Slackline » ne fait pas directement partie de l'escalade mais c'est un entraînement populaire parmi les grimpeurs. Les deux mots n'existent pas dans *Le Robert*, et ils sont des emprunts intégraux qui servent en tant que termes techniques. Il semble cependant que les termes soient figés dans la langue parlée, car ils apparaissent dans les boutiques en ligne.

(21) SA: Surtout quand t'as le fucking *jug* dans main, après le *crux*. (EQ)

Le mot *jug* dans les exemples 19 et 21 signifie une prise large et facile à tenir. Appelé *bac* en français, il s'agit d'un emprunt intégral et superflu. La phrase nominale, *le fucking jug*, dans l'exemple 21 exprime des sentiments, ce qui est une justification pour l'alternance codique, mais il peut aussi s'agir de l'influence anglaise. *Crux* de l'exemple 21 signifie la partie la plus difficile dans une voie. Il n'existe pas dans *Le Robert* mais le nom est figé en anglais avec le même sens. La fonction est ainsi pragmatique, celle de remplir un vide lexical.

(22) FF : Est-ce qu'il y à ça quelque part dans vos *gear closet* à vendre? (EQ)

L'emploi du mot *gear closet* peut avoir une fonction stylistique et c'est aussi un terme plutôt compact. Le mot pourrait être exprimé également en français, mais dans ce cas, l'internaute veut peut-être créer un genre de sentiment d'appartenance à une communauté : tout le monde a bien sûr une armoire d'équipement à la maison !

(23) DM: Heu c'est juste que le haut de cette *crack* demeure ultra mouillée pendant plusieurs jours après une petite averse... (EQ)

(24) VGL: c'est cool, y'a du "sport" intermédiaire que vous devriez aimer (petit *crag* à droite) (EQC)

*Crack*, « fissure », fait référence à une caractéristique sur une paroi, tandis que le mot *crag* signifie un rocher ou un endroit d'escalade. Tous les deux font nettement partie de l'alternance codique superflue, car ils peuvent être remplacés avec des mots français. Nous croyons que la fonction est toujours stylistique.

(25) HC: Hello groupe! J'ai une question concernant le Lac Long: c'est quoi le niveau du 2e *pitch* de "From Portneuf with love"? (EQC)

(26) PAP : Glissade et des *mono-pitches* sur le Dome jusqu'a ce que tu sois pret pour Tache Blanche (EQ)

L'anglicisme *pitch*, autrement dit *longueur* sur une grande voie, est également un emprunt superflu. Comme dans les exemples 23 et 24, la fonction de l'alternance codique n'est pas très évidente car des équivalents français existent.

(27) MR: Et en glace Avec des grandes notions de *self rescue* (EQC)

Le préfixe *self* est employé en français, mais le terme *self rescue* en soi n'apparaît pas dans *Le Robert*. Étant donné que le dictionnaire connaît des mots comme *self-control* et *self-service*, il n'est pas étonnant de voir une forme similaire dans le contexte de l'escalade. La fonction n'est pourtant pas pragmatique, parce que le terme équivalent en français existe : *auto-sauvetage* est utilisé par exemple par FQME (2011).

(28) MB: *Climb on!* (EQC)

Cette expression est courante en anglais mais elle est difficile à traduire en français. De telles exclamations, dont le but est de motiver d'autres grimpeurs (*Come on !*, *¡Venga!* et *Allez !*), sont connues en plusieurs langues parmi certains grimpeurs, et pour cela, un emprunt intégral à l'anglais n'est pas étonnant dans ce contexte. Son utilisation peut aussi être un choix stylistique.

L'anglicisme le plus fréquent dans les groupes français apparaît seulement une fois dans les groupes québécois, mais avec l'orthographe anglaise : *move*.

(29) AM: La première longueur est cotée 5.11, la deuxième est supposé être similaire sauf pour la sortie du toît, un *move* qui serait en 11+ ou 12a genre (je ne l'ai pas fait). (EQC)

#### 4.1.2.2 *Emprunts morphologiques*

(30) MR: *Over cammé* ben raide !!! (EQC)

Dans cet exemple, on parle d'un équipement de protection dans l'escalade, un outil mécanique. Le verbe anglais *to overcam* a été transformé selon la morphologie française en créant un verbe francisé. Cette expression pourrait être formulée autrement, par exemple *les comes trop fermées*, mais cela serait beaucoup plus compliqué. Dans ce cas-là, l'emploi d'un anglicisme est ainsi plutôt pragmatique. L'anglicisme peut être considéré comme « justifié » également parce qu'il s'agit d'une exclamation.

#### 4.1.2.3 *Résumé*

Pour conclure, la plupart des manifestations de l'anglais dans le jargon de l'escalade sont des emprunts intégraux accompagnés de quelques emprunts morphologiques. Notre résultat indique cependant que les Français utilisent plus d'emprunts pragmatiques qui remplissent des vides dans le vocabulaire (*deepwater, free solo, crashpad*), tandis que les anglicismes des Québécois représentent plutôt l'alternance codique stylistique qui peut être un signe du bilinguisme. La plupart des anglicismes dans les groupes québécois sont des emprunts superflus (*grimper en lead, jug, crack, pitch*). La partie du discours la plus fréquente est le nom, ce qui s'explique par le fait qu'il existe beaucoup d'équipement spécifique et de termes associés aux « spots » d'escalade. Évidemment, peu de ces mots sont connus par *Le Robert*, car il s'agit d'un lexique spécialisé, mais, pourtant, une grande partie des anglicismes de l'escalade paraît être figée dans la langue parlée chez les grimpeurs.

## 4.2 **Communication médiée par ordinateur**

Ci-dessous, nous traiterons les anglicismes liés à l'Internet et à ses services différents. Ces types d'anglicismes sont des termes, des expressions et des phénomènes par exemple dans les médias sociaux, sur les smartphones ou dans le courrier électronique. Les anglicismes dans la langue de la CMO peuvent exister hors Internet aussi, mais avec un sens différent : par exemple *event* sur Facebook n'est pas toujours un événement concret. La langue de la CMO

peut fonctionner en tant que métadiscours avec lequel l'internaute fait référence aux actions ou aux messages des autres.

## 4.2.1 France

### 4.2.1.1 Emprunts intégraux

La plupart des anglicismes dans les groupes français sont liés au langage spécifique sur Facebook. Dans cette catégorie, l'anglicisme le plus fréquent est *post* :

(31) SGi : Trompé de *post* je pense !! (EM)

(32) MC: Pas de soucis, si ça peut t'éviter le trajet à vide :-) J'ai mis le *post* de leur compte FB, j'imagine que ça servira à d'autres... (EM)

Sur Facebook, le terme *post* est un message, une vidéo ou un autre contenu qui est publié sur une page appartenant à un autre internaute, un événement, un groupe ou autre. Le terme français, *message*, ne transmet pas la même idée parce que *post* peut aussi être une photo ou bien un lien. La version française de Facebook utilise soit *publication* ou *commentaire* pour cette fonction. Le mot *post* est tiré directement de l'anglais, et il signifie selon *Le Robert* « message qu'un internaute envoie sur un forum ou sur un blog », par exemple *un tweet*. Sur Facebook, le mot *post* est naturel et logique pour les raisons présentées tout à l'heure, car sa fonction est pragmatique.

(33) RB: Je ferais un *event* sur le groupe et tu V ... (EM)

(34) NC: Les règles sont simples, un petit partage de ma photo via Le Yéti et c'est 3 points dans ma besace/sac à poff, 1 commentaire et c'est 2 points de + et un *like* et ça fait encore 1 point!  
(GL)

Le mot *événement* fonctionnerait aussi bien dans ce cas même si le mot est un peu plus long : la version française de Facebook emploie le mot *événement*. *Like* est une activité pour montrer qu'on aime une publication sur Facebook dont l'équivalent en français est *j'aime*. *Event* et *like* sont des emprunts intégraux mais ils ne sont pas figés. Par contre, dans l'exemple 34, *like* est un nom tandis que *j'aime* est une phrase verbale, et ainsi il est plus naturel d'utiliser le nom dans ce cas-là. Il faut rappeler pourtant que, sur Facebook, *j'aime* fonctionne parfois en tant que nom, par exemple *avoir beaucoup de j'aime*.

(35) IBS: Si vous connaissez un bon plan, ami-e-s, associations, organismes qui aurait ça, merci de me communiquer les coordonnées, contacts, *mail to* : association.(...) (*at*) gmail.com (GL)

Cet exemple fait référence au courriel. Il s'agit de l'alternance codique superflue, et comme les mêmes concepts pourraient être exprimés en français, nous supposons que cet exemple a une fonction stylistique. Notons également que l'arobase est remplacé par le mot anglais *at* qui n'est pas un anglicisme figé en français, quoique commun.

#### 4.2.1.2 *Emprunts morphologiques*

(36) JS: du coup il est dans notre vidéo et j'aurais aimé lui montré et le *tagger* dessus, du coup si vous le connaissez, envoyez-moi son facebook :) (GL)

Le verbe *tagger*, qui signifie « marquer des personnes dans les posts », est un mot difficile à traduire d'une façon précise. C'est un terme originaire de Facebook qui, aujourd'hui, se trouve également dans les autres médias sociaux comme Instagram. Le nom *tag* existe dans *Le Robert* au sens « étiquette, marqueur ou mot-clé », mais le verbe a une forme différente : *taguer*. Phonétiquement les deux formes sont identiques. La version française de Facebook utilise le verbe *identifier* qui a également un sens général, ce qui empêche peut-être son usage au sens « taguer ».

### 4.2.2 Québec

#### 4.2.2.1 *Emprunts intégraux*

(37) AM: svp faites un *Like* sur notre page Facebook (EQC)

(38) NC: Last hours! Un maximum de support pour m'aider à devenir ambassadeur Scarpa, Béal et Le Yéti! *Like, Comment, Share*, go go go! (EQ)

De la même manière que dans l'exemple 34, le mot *like* est utilisé en tant que nom masculin dans l'exemple 37. Dans l'exemple 38, *like* est un verbe à l'impératif, mais il pourrait être remplacé par *aimez*. Dans cet exemple, l'alternance codique peut être considérée comme justifié parce que sa fonction est une exclamation. Les verbes *comment* et *share* ont également des correspondants français : *commenter* et *partager*.

(39) JF: *up* (EQC)

Le mot *up* apparaît dans le contexte d'une annonce de vente : grâce au commentaire, l'annonce monte pour se trouver en haut de l'échelle. Il est courant d'utiliser cet anglicisme en finnois aussi. Il s'agit peut-être d'un emprunt pragmatique parce que le mot est tellement court.

(40) LB: *Inbox* pour plus d'info! (raison de la vente ; déménagement) (EQC)

(41) YP: Petite bague de fille en argent trouvée au Roc Gym ce soir lundi 24 oct...*inbox* (EQC)

(42) ET: Près galerie de la capital e. Non pas vendu écris moi direct sur *messenger* (EQC)

*Inbox* fait référence à un message privé sur Facebook, appelé aussi *MP* ou *messenger*. Il est utilisé dans les exemples 40 et 41 en tant que verbe au sens « contactez-moi en envoyant un message dans mon inbox ». Cette pratique n'est pas tout à fait logique, car évidemment les messages privés seront reçus dans la boîte de réception. *Inbox* peut être une expression anglo-américaine, ou peut-être l'internaute veut-il souligner qu'il veut une réponse par messenger et non dans le forum public. Dans la version française de Facebook, *inbox* s'appelle *messenger*, mais aucun de ces mots n'existe dans *Le Robert*. Parfois les internautes québécois disent *message en PV* ou *message en privé*, et non *MP* ou *message privé*, ce qui est plus courant en France.

(43) PAP: C'est quoi ça crisse des objets connectés ? Des *applications* ? Des *gadgets* ? (EQ)

*Application* existe en tant que nom féminin signifiant « l'application d'un système », et son abréviation est *appli*. En français, les noms terminant en *-tion* prennent généralement le genre féminin. Parmi les exemples dans *Le Robert* se trouve *appli d'un smartphone*. Notre corpus connaît aussi la variante *app*. *Gadget* est également un anglicisme figé qui signifie un « objet amusant et nouveau, parfois dénué d'utilité » selon *Le Robert*. Les deux sont des emprunts figés qui n'ont pas d'équivalents en français, ce qui justifie leur emploi.

(44) RC: Je suis pas maman *lol* mais j'ai plusieurs amie apres leur grosse on recommencer environ 5 a 6 sem apres juste relax et quand tu vas te sentir mieux tu pourras pousser plus bon retour (EQC)

L'abréviation anglaise *lol* (« laughing out loud ») est très courante sur Internet, mais dans notre corpus les abréviations sont très rares. *Lol* correspond à *mdr* (« mort de rire ») en français, qui est aussi une expression bien utilisée sur Facebook. Dans cet exemple, le choix du mot est probablement stylistique.



#### 4.2.2.2 *Emprunts morphologiques*

(45) FGT: Partagez cette super belle promotion et *taggez* vos amis qui souhaitent s'entraîner dans un gym différents !!! (EQ)

Comme mentionné en haut, le mot *tag* est figé, et *Le Robert* donne l'orthographe *taguer* pour le verbe. Dans notre corpus, l'orthographe *tagger* semble figé et le verbe *identifier* n'existe pas.

#### 4.2.2.3 *Résumé*

Dans les deux pays, la CMO fonctionne d'une manière assez identique : l'alternance codique est utilisée pour les mots courts et courants comme *like*, *post* et *event*. Il nous semble que ces mots sont utilisés à cause de l'habitude et de la simplicité. Il y a des anglicismes intégraux et figés pour les phénomènes particuliers qui n'existent qu'en informatique comme « *taguer* », « *application* » et « *gadget* ». Tous les emprunts apparaissant dans la langue de la CMO ne sont pas figés, mais ils sont probablement compris par la majorité des internautes, parce que les notions et les termes sont assez courants. Un cas curieux est l'emploi du mot *inbox* dans les groupes québécois tandis que les internautes français utilisent le plus souvent l'abréviation *MP* (*message privé*).

### 4.3 **Autres alternances codiques**

Dans cette section, nous analyserons les messages qui contiennent des anglicismes momentanés et généraux aussi bien que des phrases entièrement en anglais. Aucun de ces exemples n'est figé, et ils ne se trouvent ainsi pas dans *Le Robert*. Dans cette catégorie, il s'agit le plus souvent de propositions entières qui sont composées d'emprunts intégraux, et parfois le message entier est en anglais.

#### 4.3.1 **France**

##### 4.3.1.1 *Emprunts intégraux*

La grosse majorité des exemples français sont de l'alternance codique qui consiste de mots très élémentaires comme *thanks* et *yes*. Ce sont des mots assez courts et quotidiens :

(46) SG: Super sortie, un vrai Régal !!! *Thanks* (EM)

(47) NR: Pas moi!!! *Sorry!!* ^^ . Bises et bon dimanche! (EM)

(48) JP: *Yes !!* C était super sympa! Comme les grimpeurs qui y étaient.. (EM)

(49) ML: *Yep* (EM)

(50) Ago: *Why not!* (GL)

(51) RR: *Okay good!* (GL)

L'alternance codique la plus fréquente est le mot *yes* et des variantes différentes comme *yep* ou *yeap*. Il y a aussi des négations comme *no way* et *nope*. Alternier le code dans des expressions banales est peut-être un moyen de garder la communication intéressante et d'éviter la répétition. Il s'agit aussi d'exclamations et de sentiments, qui figurent parmi les fonctions attribuées à l'alternance codique, comme nous avons noté auparavant. Dans les exemples 46–51, l'influence de la langue parlée familière (par exemple le manque de verbes dans les propositions) est bien visible, ce qui souligne la caractéristique orale de la CMO.

Une partie du discours bien représentée dans cette catégorie est le verbe. Il y en a quelques exemples différents :

(52) ML: *Wake up* (EM)

(53) SB: *Wait and see...* (EM)

(54) JS: *P check* comment ils descendent grimpe à vue xDD (GL)

(55) CH: *Ok go* Ste Victoire alors :) (EM)

(56) JMD: Bon bah ce soir on *brainstorm* un concept ;) (GL)

Les verbes dans les exemples 52–55 sont des verbes de base, et les internautes n'ont pas alterné la forme. Tous les verbes sont des emprunts qui ont des équivalents en français. Dans les exemples 52 et 55 il s'agit d'alternances codiques assez « superflues » parce que les verbes sont quotidiens et courants. L'exemple 53 est plutôt une expression figée (« patienter »), et il est courant en anglais dans telle forme. Le verbe *check* dans l'exemple 54 n'est pas figé mais *Le Robert* connaît des substantifs où il fonctionne en tant que préfixe : *check-list* et *check-up*. Ainsi, le mot n'est pas complètement étrange pour les locuteurs français. L'exemple 56 (*brainstorm*) est un peu semblable : il se trouve dans *Le Robert* en tant que nom masculin : *une séance de brainstorming*. Littéralement, il signifie « une tempête de

cerveaux », la pratique de créer des idées en groupe. L'équivalent recommandé par *Le Robert* est *remue-méninges*. Le nom *brainstorming* est un anglicisme figé mais l'usage comme verbe ne l'est pas. En anglais, on utilise le verbe *to brainstorm* ou bien le nom *a brainstorm(ing)*. En français, c'est un emprunt intégral mais il pourrait être francisé avec un suffixe de la même façon que *tagger*. Nous considérons ces exemples comme des alternances codiques stylistiques.

Il n'y a qu'un exemple d'une phrase complète qui, en plus, semble être écrite avec un but humoristique :

(57) BD: *yes! I come fromeuh marseille!* Mais je ne suis de retour que depuis un mois apres une longue période d'absence.

L'exemple 57 présente une phrase assez élémentaire et arbitraire dont la fonction, selon nous, est une exclamation humoristique. L'orthographe du mot *from* est pourtant changée, peut-être pour insister sur la prononciation correcte : à la française, il serait prononcé avec une nasale [frõ].

Les autres exemples de l'alternance codique sont presque à la frontière d'être des néologismes déjà entrés dans la langue même s'ils n'existent pas dans *Le Robert*. La plupart d'entre eux sont des noms communs :

(58) TDB: Il m'a vendu des places *happy hour* en les faisant passer pour des places classiques et j'ai été trop naïve pour le remarquer de suite. (GL)

(59) YB: Ahah on t'a attendu Maïa ! P'tit Ju nous avait fait le *teaser* de ta venue. (EM)

Le mot *happy hour* est un terme de marketing qui signifie certaines heures où un produit ou l'entrée est moins cher que normalement. Le mot n'est pourtant pas figé dans *Le Robert* même si c'est un emprunt intégral assez répandu au sein de la publicité. Dans cet exemple, le mot a une fonction pragmatique : l'internaute parle d'un phénomène particulier qui a un nom figé. Le nom *teaser* ne se trouve pas dans *Le Robert* sous cette forme, mais, par contre, le mot *teasing* existe dans le dictionnaire. Selon *Le Robert*, *teasing* est « un procédé publicitaire qui cherche à éveiller la curiosité du public par un message plus ou moins mystérieux ». *Teasing* peut se classer comme faux anglicisme, car le bon mot en anglais est effectivement *teaser*. Cependant, l'internaute dans l'exemple 59 s'est servi d'un emprunt intégral. *Le Robert* recommande l'emploi du mot *aguichage*.

(60) YB: Bonjour, Quelqu'un aurait malencontreusement emmener une paire de chaussons python (la sportiva ) taille 36,5 en mauvaise état lundi soir au *contest* ? (GL)

(61) VN: Ola ! Quelqu'un de motivé pour une *session* au mur ce soir 21h 30 - minuit ? Je grimpe dans 6c 7a ..

(62) SL : Il y aura un *travel day* de prévu pour le tournage prévu à #Chamonix.

Le nom *contest* est assez arbitraire et peut-être un emprunt identitaire ou stylistique, parce que les mots *concours* ou *compétition* seraient également acceptables. *Session* signifie « une séance d'un tribunal » et c'est aussi un terme d'informatique. Au sens d' «une visite à la gym » il n'existe pourtant pas dans *Le Robert*, et ainsi nous le considérons comme un emprunt superflu. En anglais, par contre, il est courant d'utiliser le mot *session* pour parler d'une séance d'entraînement. *Travel day* est aussi un mot arbitraire dont le sens pourrait être exprimé en français. Dans les exemples 60–62, l'alternance codique nous semble stylistique.

Ce qui concerne le vocabulaire général, l'alternance codique dans les groupes français est plutôt maigre et nous ne pouvons pas ainsi tirer de grandes conclusions. Vu qu'il y a peu de phrases complètes, le corpus donne l'impression que les internautes ne sont pas très habitués à utiliser l'anglais. Les mots les plus fréquents sont des salutations et d'autres mots de base qui pourraient être exprimés également en français. Selon nous, le choix d'un emprunt a été fait pour des raisons stylistiques, ou pourquoi pas pour des raisons identitaires. Il existe pourtant quelques mots qui remplissent des trous lexicaux comme *teaser* (*teasing*) et *happy hour*. Il faut noter en plus que les verbes ont été empruntés tels quels, sans suffixes français.

## 4.3.2 Québec

### 4.3.2.1 Emprunts intégraux

L'alternance codique dans les groupes québécois n'est pas nécessairement plus nombreuse que dans les groupes français, mais il y a plus de phrases entièrement en anglais. Les exemples suivants sont des emprunts intégraux d'un ou deux mots :

(63) CC: *Woop woop!!* (EQC)

(64) CC: *Me me !* Je suis libre dimanche ! (EQC)

(65) JF : *Oh yeah*, si je gagne, je vais aller vous aider à l'accueil! (EQC)

(66) LL: *how mutch* (EQC)

La fonction de l'alternance codique dans les exemples 63 et 64 semble être celle de l'exclamation. *Woop woop* fait référence à une expression familière de l'anglais qui exprime de l'enthousiasme. L'influence de l'anglais se manifeste surtout dans l'exemple 63, parce que l'expression en question ne fait pas partie de l'anglais standard. Dans l'exemple 64, on trouve aussi une expression très courante, et, dans ce cas-là, c'est peut-être l'état enthousiaste qui cause l'alternance codique. « Combien ? » dans l'exemple 66 est mal écrit et il manque le point d'interrogation, mais il n'y a pas de doute sur son sens. C'est un emprunt intégral arbitraire et superflu dont la fonction pourrait être stylistique ; sinon, cela nous reste opaque.

Les messages entièrement en anglais sont aussi communs dans les groupes québécois :

(67) VRG: *DUDE YOU WIN!!!* (EQC)

(68) CC: *It would be greatly appreciated :)* (EQC)

(69) NJ: *check it out* (EQ)

(70) GFV: *I'm down if you are!* (EQC)

Les phrases en haut sont entièrement en anglais correct, ce qui témoigne que les internautes ont de bonnes compétences d'anglais. Les exemples 67 et 70 sont des exclamations, tandis que 68 est une expression de sentiments. L'exemple 69 est plutôt une phrase idiomatique. L'exemple 70 inclut un verbe idiomatique *to be down*, qui signifie être prêt à ou désireux de faire quelque chose. Cette expression-ci relève d'un locuteur qui connaît l'anglais anglo-américain. L'emploi de mots et expressions américains, comme *dude* et *to be down*, sont des manifestations de l'influence de l'anglais.

Il y a peu de salutations en anglais, beaucoup moins que dans les groupes français :

(71) AM : *Hey les amis!* Nos sorties de début de saison vont être super. (EQC)

(72) FF : *Yo gang!!!* Je me cherche potentiellement des vieilles lames à Quark pour les finir encore plus sur le dry...

Bien que la salutation *hello* soit figée dans *Le Robert*, *hey* ne l'est pas. Les deux exemples sont de l'anglais familier, et surtout l'exemple 72 fait partie du langage anglo-américain. L'alternance codique dans ces exemples donne l'impression que les locuteurs connaissent bien l'anglais. Comme le rappelle Dejongd dans la section 2.5, l'emploi de l'alternance codique dans un forum Internet mettrait l'internaute à l'aise, ce qui peut expliquer les salutations en anglais.

Il existe aussi des expressions implantées à l'intérieur des phrases :

(73) MR: *What next* après la granuleuse dans les grands jardins ? Je pensais au mont de l'ourse *maybe ...* ? (EQ)

(74) GFV: hahaha *hell yeah* j'suis tellement *stocked man* (EQC)

Les deux exemples font penser à un locuteur qui maîtrise l'anglais, car il s'agit de messages dont le début et la fin sont en anglais. Dans l'exemple 73, les expressions *what next* et *maybe* sont très arbitraires : ils n'ont pas de fonction évidente. Dans l'exemple 74, par contre, les expressions *hell yeah* et *stocked man* sont plutôt figées en anglais parlé. *Stocked* fait référence au verbe *to be stoked* qui signifie être passionné ou enthousiaste, tandis que *man* est selon notre interprétation une façon familière de s'adresser à l'autre internaute, de la même façon que les mots *dude* et *gang*.

On trouve deux verbes isolés :

(75) RC: Je suis pas maman lol mais j'ai plusieurs amie apres leur grosse on recommencer environ 5 a 6 sem apres *juste relax* et quand tu vas te sentir mieux tu pourras pousser plus bon retour (EQC)

Dérivé de l'anglais *to relax*, le verbe *relaxer* existe dans *Le Robert* en tant que verbe pronominal et transitif : *(se) relaxer*. En plus, il existe un adjectif *relax* qui signifie *détendu* ou *cool*. Pour s'exprimer en français dans l'exemple 75, on pourrait ainsi employer le verbe pronominal dans la forme *relaxe-toi*, même si la forme *relax* est courante dans la langue parlée. Il nous semble que *juste relax* est une expression empruntée à l'anglais, mais qui a été mal écrite (il pourrait être *just* et non *juste*).

(76) AL : Pour vrai moi je *pledge* sur le kickstarter si ca ce fait! (EQ)

Le mot *pledge* (« s'engager ») est un verbe plus difficile qui demande des connaissances d'anglais plus avancées. Il s'agit d'un verbe qui a un sens plutôt spécifique, et c'est peut-être cette raison pour laquelle l'internaute a voulu alterner en anglais. Mentionnons que le mot *kickstarter* n'est pas un emprunt dans ce cas-là, car il s'agit d'un nom de service.

Il y a également des adjectifs isolés qui sont courts et communs :

(77) CG: Jveux aller houer sur le dome.... 2 jours serais le *best* (EQC)

(78) DJ: Ok *nice!* J'ai fait des tests sur le lac en face de la mer de glace avec une vis à glace et c'était assez épais. (EQC)

(79) JPG: Ce soir dès 19h, entrée gratuite, bières froides et prix de présence, *sweet!* (EQ)

Les trois adjectifs ont des équivalents français, mais dans ce cas-là, ils ont deux fonctions : celle de l'exclamation et celle d'exprimer des sentiments. Il faut signaler cependant que *best* existe en tant que préfixe dans les mots français comme *best of* et *bestseller*. Les mêmes fonctions justifient éventuellement l'emploi des gros mots suivants (voir également l'exemple 74) :

(80) MR: ohhhh *shit* maisant, mais je peux pas vraiment... (EQC)

(81) GFV: *Damn* (EQC)

Ce qui nous étonne chez les internautes québécois est l'emploi des expressions temporelles *a.m.* et *p.m.* Ce sont des expressions habituelles en anglais dérivés du latin *ante meridiem* (avant midi) et *post meridiem* (après midi) :

(82) FB : Je serai de passage a Québec vendredi le 18. Recherche partenaire pour grimper en matinée ou en *PM* au délire ou roc gym. Lead : 5.9 moule : 5.10, 5.10 ++ Merci (EQC)

(83) GB : Bonjour, quelqu'un intéressé à grimper mardi *am/pm* moulinet ou lead à horizon ou action direct (EQC)

Dans l'exemple 82, l'internaute mêle les expressions françaises (*matinée*) et anglaises (*PM*) avec la préposition *en*. Par contre, l'exemple 83 ne connaît pas de prépositions, parce que le message suit le style compact d'une annonce. L'emploi de *am* et *pm* manifeste nettement l'influence de l'anglais, parce qu'il faut connaître les normes pragmatiques de l'anglais pour

bien utiliser ces termes. Nous considérons que la fonction est plutôt pragmatique, parce que ces expressions sont très courtes et pratiques.

Il y a également quelques noms arbitraires :

(84) PG: la *trail* pour se rendre au mur des crapauds est où? on l'a cherché ce matin. (EQC)

(85) AM: Pour l'instant les participants c'est tous des gars alors ça fait "*party* de saucisse" pas mal :o Allez les filles! (EQC)

(86) NC: *Last hours!* Un maximum de support pour m'aider à devenir ambassadeur Scarpa, Béal et Le Yéti!

*Trail* n'existe pas en français au sens anglais, mais selon *Le Robert*, il signifie une « moto légère, moto de motocross ». Cependant, dans l'exemple 84, il s'agit d'un emprunt intégral qui pourrait être remplacé par *piste* ou *sentier*. *Party* n'existe pas non plus dans le dictionnaire, et dans l'exemple 85, il est implanté dans une phrase nominale. Le mot *party* pourrait bien sûr être remplacé par *fête*. Dans l'exemple 86, l'internaute choisit une expression anglaise peut-être pour attirer l'attention sur une sorte de compétition, et il s'agit ainsi d'une exclamation.

(87) FGT : Partagez cette super belle promotion et taggez vos amis qui souhaitent s'entraîner dans un *gym* différents !!! (EQC)

*La gym* est un mot assez courant en français mais, en fait, il n'existe pas dans ce sens ou dans ce genre dans *Le Robert*. L'emprunt grecque à l'origine, *gymnastique* signifie des exercices du corps d'après le dictionnaire. L'abréviation familière *gym* donne l'expression *faire de la gym*. *Le Robert* ne connaît pourtant pas le sens de salle de musculation ou de salle de sport, comme il s'emploie en anglais, et ici il est en plus au genre masculin. Dans l'exemple 87, il s'agit effectivement d'un anglicisme sémantique de Picone, d'un élargissement du sens, mais aussi d'un emprunt intégral. Selon nous, ce mot est déjà un néologisme et pas un emprunt dans la langue parlée.

#### 4.3.2.2 *Emprunts morphologiques*

(88) AM : Les sorties du 30 décembre et 2 janvier sont *bookées* mais il reste encore de la place pour la sortie du lundi 26 décembre. (EQC)



Le verbe *booker* (*to book* de l'anglais) signifie « réserver » et il est assez commun en français parlé, mais il n'existe pourtant pas dans *Le Robert*. Il s'agit d'un anglicisme qui se plie aux règles morphologiques du français : l'internaute accorde consciencieusement le participe selon le nom féminin. Nous le considérons comme un choix de mot stylistique.

#### 4.3.2.3 *Emprunts hybrides*

Les Québécois utilisent également des emprunts hybrides où la phrase verbale combine un verbe français et un complément anglais :

(89) SVD: Y a quelqu'un qui serait *down* pour Rumney la semaine prochaine (en semaine)?  
(EQC)

(90) JR: Cherche quelqu'un pout grimper dehors mercredi et jeudi je pars de gatineau et je suis *game* de descendre jusqu'au lac long (EQC)

(91) GP: On est *good* pour vendredi! (EQC)

L'exemple 89 inclut la même construction verbale que l'exemple 70, *to be down*, mais dans ce cas-là, le verbe est en français. Le verbe *to be game* (90) a le même sens, et c'est une expression très anglo-américaine. L'exemple 91 contient également un verbe idiomatique qui signifie être prêt ou content selon le contexte.

#### 4.3.2.4 *Résumé*

Globalement, l'alternance codique dans les groupes français et québécois est très différente. Les Français alternent le code très prudemment, et, par conséquent, ils se contentent d'utiliser des mots de base comme *thanks* et *yes*. Quelques emprunts servent à remplir des vides lexicaux (*teaser* et *happy hour*). L'alternance codique chez les Québécois est beaucoup plus variée : elle comprend des noms, des verbes, des adjectifs et des phrases complètes. Les alternances codiques utilisées représentent des emprunts intégraux, morphologiques et hybrides. Surtout les emprunts hybrides comme *être game* sont intéressants. Le langage des Québécois manifeste l'influence de l'anglais, parce que ce genre de termes demande des connaissances idiomatiques et pragmatiques. Cependant, les Québécois emploient également des mots de base comme *nice*, *best* et *party*. Parfois la fonction nous reste obscure quand l'emprunt nous semble arbitraire et superflu, mais le choix peut toujours être un moyen stylistique ou manifester l'appartenance à un groupe.

#### 4.4 Discussion

Nous venons d'analyser différents types d'alternance codique dans un corpus tiré de groupes Facebook français et québécois. Dans cette section, nous discuterons du résultat et des réponses aux questions de recherche. Au début de cette étude, nous avons posé les questions suivantes : Quelle partie du discours et quel type d'emprunt l'alternance codique représente-t-elle ? À quoi sert-elle ? Quels anglicismes sont figés ? Y a-t-il des différences et des similitudes entre les deux pays ? Notre hypothèse était qu'il y aurait des différences lexicales entre la France et le Québec.

La plupart des cas d'alternance codique sont des noms. Cela s'explique par le fait que la langue des grimpeurs et de la CMO contiennent beaucoup de termes techniques qui sont spécifiques à leurs domaines respectifs. Dans les groupes d'escalade, les internautes discutent par exemple des phénomènes et des actions au sein de leur sport comme *lead*, *move* et *double check* ou de l'équipement tel que *crashpad*. La langue de la CMO inclut des termes d'origine américaine qui sont peut-être difficiles à traduire d'une manière convenable : de tels mots sont par exemple *post*, *inbox* et *like*. Ce genre d'expressions n'existent éventuellement que sur Internet : leur emploi dans la langue parlée peut être différent. Pour être compris, ces mots demandent un contexte de Facebook ou d'Internet.

La deuxième partie du discours qui semble bien représentée dans notre corpus est le verbe : il y a un grand nombre de verbes qui ont été francisés comme *tagger* et *booker*. La morphologie de l'anglais permet facilement la francisation des verbes si le mot se termine par un *-e* ou par une consonne (*to tape* > *taper*). Les verbes sont nombreux aussi parce qu'un verbe est un élément obligatoire dans une proposition. Dans notre corpus, il est commun d'emprunter des verbes directement sans modifications : ce sont ainsi des emprunts intégraux. Cela est fréquent surtout dans les groupes québécois où il se trouve aussi des verbes plus compliqués qui sont parfois des combinaisons du français et de l'anglais (par exemple *être down*).

Quant à d'autres alternances codiques figées mais exclues de notre corpus, l'emprunt le plus fréquent était *hello*. *Hello* était la salutation la plus utilisée dans les groupes français. Cependant, selon notre méthode, il était exclu de l'analyse, tandis que *hey* y était inclus. Parmi les emprunts exclus et figés figuraient aussi bien des emprunts anciens, comme *sandwich* et *weekend*, que des néologismes modernes, comme *fun*, *must* et *kit*. Bien sûr, en outre des anglicismes, il existe beaucoup d'autres emprunts qui sont figés en français

depuis les temps anciens, mais cela n'était pas le sujet de la présente étude. Cela évoque également la question de savoir pourquoi quelques termes sont figés en tant qu'anglicismes alors que d'autres ne le sont pas ? Cette question ne peut pas être résolue ici car elle demanderait une étude plus approfondie sur l'origine et la diffusion des termes.

La majorité des anglicismes dans notre corpus étaient des anglicismes intégraux, c'est-à-dire des mots directement empruntés à l'anglais sans modification morphologiques, comme les suffixes par exemple. Cela concerne toutes les parties du discours. La deuxième plus grande catégorie était les emprunts morphologiques, même s'ils étaient très peu nombreux. Ces emprunts sont presque uniquement des verbes : *booker*, *tagger*, *taper* et *over cammer*. Le nom *mouv* peut être considéré comme un emprunt morphologique, si l'on pense que le nom anglais donne la forme, ou il peut être considéré comme un terme français argotique et tronqué. Il y avait également quelques emprunts hybrides comme *être down/game/good*, mais ceux-ci ne se trouvaient que dans les groupes québécois. Notre corpus ne connaît pas de faux anglicismes, sauf si l'on considère que *mouv* en est un. Le mot *gym* peut se classer comme un emprunt intégral ou comme un élargissement du sens.

La fonction de l'alternance codique est notre intérêt principal dans cette étude. Pour les Français, les anglicismes servent souvent à remplir des vides lexicaux concernant des phénomènes qui n'ont pas de terme français correspondant. Parfois les équivalents français n'existent pas, parfois ils sont plus longs ou parfois ils ne semblent simplement pas être figés dans la langue parlée. Selon nous, les Québécois alternent entre le français et l'anglais pour des raisons plutôt stylistiques ou identitaires car ces mots et les expressions en anglais auraient des équivalents français. Le langage des Québécois manifeste le contexte bilingue également par des expressions idiomatiques comme *to be down* et *a.m/p.m*. L'emploi des anglicismes s'explique également par les fonctions comme une exclamation et une expression de sentiments.

Outre la théorie présentée plus haut, nous voulons évoquer une autre idée sur les fonctions de l'alternance codique. Selon nous, la fonction d'un emprunt dans le jargon de l'escalade et dans la langue de la CMO est souvent difficile à déterminer comme strictement pragmatique, stylistique ou autre : il semble presque que les emprunts font partie d'un code qui est utilisé par d'un commun accord non exprimé. D'une part, il s'agit d'une langue particulière à un groupe de grimpeurs, de l'autre, les internautes ne sont que des personnes qui surfent sur Internet tous les jours. Peut-être la cyberlangue ne forme-t-elle pas un code isolé, mais elle

fait déjà partie de la langue standard quotidienne. Comme le rappelle Myers-Scotton (2002 : 44), le locuteur n'est normalement même pas conscient de son alternance codique. D'ailleurs, l'emploi des anglicismes peut faire partie du jargon de ces groupes particuliers. Les autres fonctions que nous voulons évoquer sont la brièveté d'un mot et l'intention d'attirer de l'attention. Parfois il nous semble que changer la langue dans les salutations peut être un moyen de garder la communication intéressante. Il est cependant impossible de dire quelque chose de sûr sur les faits qui influencent les choix de mots des internautes : cela repose seulement sur des hypothèses.

Comme nous venons de le montrer, les différences se manifestent déjà au niveau de fonctions de l'alternance codique. Quant au lexique de l'escalade, les Français utilisent des mots spécialisés pour parler de choses qui n'ont pas d'équivalents pertinents en français, comme *crashpad* et *free solo*. Dans les publications officielles, apparaissent des termes comme *double contrôle (double-check)* et *matelas de réception (crashpad)*, mais, dans les forums, ils sont non-existants. Par contre, les Québécois emploient des termes anglais d'une manière assez arbitraire : certains mots ont de bons équivalents en français et nous imaginons difficilement la raison pour l'alternance codique. La fonction pour les Québécois nous semble identitaire ou stylistique, tandis que pour les Français elle est plutôt pragmatique. Comme les Québécois vivent dans un pays bilingue, nous imaginons que les mots ont plus de connotations dans les deux langues pour eux, ce qui explique l'alternance, qui semble autrement arbitraire.

L'alternance codique dans la langue de la CMO forme un ensemble beaucoup plus clair. La raison pour l'emploi des anglicismes est logique, vu qu'Internet est d'origine américaine et que la langue principale sur Internet est toujours l'anglais. Les mots comme *post*, *tagger*, *like* et *inbox* sont des néologismes que nous considérons comme figés dans la langue familière, et leur inclusion dans la langue standard est seulement une question de temps. Le verbe *taguer* (ou *tagger* dans notre corpus) apparaît déjà dans le dictionnaire. Selon nous, l'alternance codique arrive souvent dans le lexique de Facebook, parce que les anglicismes fonctionnent bien en français pour des raisons morphologiques et phonétiques. Les mots mentionnés en haut ne sont pas trop difficiles à prononcer pour les francophones, et évidemment, dans les discussions sur Internet, ce n'est pas nécessaire. Contrairement à la théorie, on ne trouve pas vraiment d'abréviations anglaises dans notre corpus sauf une : *lol*. Les messages dans les forums ne nous paraissent pas raccourcis, ce qui donne l'impression de la communication

orale. Bien sûr, sur Facebook, l'espace est illimité et les internautes n'ont pas besoin d'économiser ses mots.

La catégorie des autres alternances codiques est celle qui manifeste le plus de différences entre les variantes française et québécoise. Les internautes français utilisent des mots assez courts et quotidiens (*yes, thanks*), tandis que les Québécois sont beaucoup plus diversifiés quant à l'emploi de l'anglais. Dans les groupes québécois, on trouve en anglais des parties du discours très variées aussi bien que plusieurs phrases complètes. Chez les Français, il n'existe qu'une phrase complète à l'intérieur d'un message, tandis qu'au Québec il est fréquent d'écrire un message entièrement en anglais. Les Québécois montrent leurs connaissances pragmatiques et idiomatiques de l'anglais, comme dans l'emploi des termes *a.m.* et *p.m.* et des expressions comme *être game*. En plus, les Québécois sont seuls à utiliser des emprunts hybrides – les Français ne le font pas. Pourtant, l'alternance codique chez les Québécois semble plutôt superflue, car les anglicismes ne sont même pas plus courts qu'en français. Pour eux, le facteur qui influence leur communication fortement est bien sûr le contexte d'un pays bilingue, comme nous l'avons vu dans la partie théorique.

En guise de conclusion de la présente étude, constatons que l'hypothèse de départ a été confirmée : les Français et les Québécois utilisent des alternance codiques qui sont plutôt différentes. Nous avons également noté quelques tendances différentes au niveau lexical et pragmatique dans les jargons de l'escalade et dans la langue de la CMO en France et au Québec. Surtout dans les autres alternances codiques québécoises, il y a des signes de l'influence de l'anglais qui se manifestent dans les expressions idiomatiques et anglo-américaines. Notre étude confirme également le fait que les anglicismes constituent une partie importante du français moderne, même en France, et qu'ils fleurissent dans la langue parlée et sur Internet.

## 5 Conclusion

Nous venons d'examiner l'alternance codique en anglais dans les groupes Facebook français et québécois. Comme corpus, nous avons utilisé les groupes d'escalade dont nous avons recueilli les messages qui contiennent des anglicismes différents. Le but de cette étude était d'examiner l'alternance codique dans le jargon de l'escalade, dans la langue de la CMO et dans la langue quotidienne d'une manière contrastive et qualitative, c'est-à-dire de nous concentrer sur la forme et sur la fonction des mots et des phrases d'origine anglaise. Un aspect était également d'observer des différences éventuelles entre la France et le Québec. Nous voulions répondre aux questions suivantes sur l'alternance codique : Quelle partie du discours et quel type d'emprunt l'alternance codique représente-t-elle ? À quoi sert-elle ? Quels anglicismes sont figés dans les jargons ? Y a-t-il des différences et des similitudes entre les deux pays ? L'hypothèse était que les deux variantes du français, celle de la France métropolitaine et celle du Québec, manifestent des différences lexicales.

L'analyse a confirmé l'hypothèse, car nous avons découvert des différences dans l'emploi des termes et des expressions employés par les Français et les Québécois. Les différences concernent notamment le type et la fonction de l'alternance codique, et aussi au niveau lexical il se trouve de grandes différences. En France, les cas d'alternance codique sont assez simples et se concentrent sur des termes particuliers ou techniques, employés pour des raisons pragmatiques. Par contre, au Québec, les internautes semblent alterner entre le français et l'anglais d'une manière plus arbitraire. Chez eux, les emprunts sont plus variés : nous avons trouvé des emprunts intégraux, des emprunts morphologiques et des formes hybrides. L'influence et la présence de l'anglais au Québec se montre dans le langage. Nous imaginons que, vu leur histoire et leur statut actuel en tant que minorité linguistique, il est important pour les Québécois de parler français en même temps que l'anglais continue à influencer leur langage. Comme constaté plus haut, l'alternance codique est commune chez les bilingues. Nous ne savons pourtant pas combien d'internautes cités dans notre corpus sont vraiment bilingues. Même si la tendance au Québec est de favoriser des néologismes français, sur les forums il se trouve beaucoup d'anglicismes qui peuvent être considérés comme plutôt superflus d'un point de vue strictement linguistique.

En ce qui concerne le jargon de l'escalade, nous avons trouvé des différences dans le lexique de l'escalade entre la France et Québec. Contrairement à leur principe d'éviter les

anglicismes, les Québécois utilisent assez systématiquement certains emprunts qui ne remplissent pas des vides lexicaux. Bien sûr, notre corpus ne donnait souvent qu'un exemple de chaque anglicisme, et ainsi nous ne pouvons pas généraliser le résultat. Quelques emprunts semblent être plutôt figés chez les internautes français et québécois, même s'il y a des mots correspondants en français. La plupart des anglicismes de l'escalade étaient des substantifs : des noms soit pour l'équipement soit pour des phénomènes. Le langage était compréhensible et non cryptique.

La CMO formait une catégorie assez nette dans notre étude, car il est logique que la langue sur Facebook contienne des termes empruntés à l'anglais, vu son origine. Facebook est devenu populaire avant qu'il ait été traduit en d'autres langues que l'anglais, ce qui explique la manifestation des termes anglais. Il existe bien sûr de bons équivalents en français pour de tels phénomènes, mais, il nous semble que certains anglicismes sont déjà figés dans la langue de la CMO et qu'ils ne forment même pas un code séparé du langage standard. Il peut aussi s'agir d'un jargon spécifique dans ces groupes Facebook. Le statut de l'anglais sur Internet est tellement dominant qu'il semble même obligatoire de maîtriser un certain vocabulaire. À notre avis, il est pourtant important pour chaque pays non-anglophone de faire progresser et de mettre à jour sa langue officielle pour garder la richesse linguistique dans le monde. Parfois, les néologismes inventés sont même meilleurs que les termes anglais et les locuteurs les adoptent volontiers.

En ce qui concerne les autres alternances codique qui ne font pas partie d'un jargon, les résultats montrent une grande différence entre la France et la province bilingue qu'est la Québec. Même si nous ne pouvons pas supposer que tous les internautes québécois soient bilingues, les connaissances pragmatique de l'anglais se voient bien dans le corpus. Les alternances codiques générales au Québec sont variées et linguistiquement plus variées qu'en France. La fonction pour les anglicismes chez les Québécois peut être stylistique ou identitaire, mais il peut aussi s'agir d'une habitude. En plus, il est facile de répéter une expression en n'importe quelle langue qu'on entend souvent. En France, l'anglais se voit peu dans les messages et les phrases entièrement en anglais sont très rares. Cela montre que l'anglais n'a pas un statut très « naturel » chez les internautes dans ces groupes Facebook.

Les résultats de la présente étude sont importants parce que l'alternance codique est peu étudiée chez les monolingues, et du point de vue des jargons. Nous soulignons également que les fonctions de l'alternance codique sont assez méconnues et qu'on ne les a pas suffisamment

étudiées. Cela peut s'expliquer par la nature abstraite des fonctions, car un choix de mot est souvent intuitif, inconscient ou spontané, et son utilisation manque de raisons claires. Quant à la France et au Québec, nous avons découvert des faits intéressants qui distinguent le français de ces deux pays. Les Québécois sont effectivement plus « américanisés » et connaissent la pragmatique de l'anglais d'Amérique. Nous sommes cependant consciente des limites de cette étude, qui nous empêchent de tirer de grandes conclusions. La taille de notre corpus et le fait que nous avons étudié deux variantes à la fois ne donne qu'un aperçu sur l'alternance codique et sur ses formes différentes. En outre, notre conception de l'alternance codique et de la classification de ses manifestations représentent un point de vue personnel.

Cette étude ouvre la voie pour des recherches plus approfondies sur les jargons et sur la manière dont ils empruntent à d'autres langues. Nous n'avons découvert que des différences lexicales, et nous croyons que tel est le cas également dans les autres jargons : comme nous l'avons mentionné dans la partie théorique, les spécialistes ont besoin d'un vocabulaire pour discuter de choses techniques très spécifiques. Un autre sujet actuel pour des études ultérieures pourrait être l'alternance codique ou les anglicismes dans la langue de la CMO dans un champ plus vaste, par exemple dans les discussions générales hors du contexte d'un sport. Pour les étudier d'une façon plus approfondie et fiable, il faudrait recueillir un corpus plus grand.

Même si nous avons employé l'expression « emprunt superflu », il n'est pas notre intention de donner l'impression que l'alternance codique entre deux langues serait quelque chose d'interdit. Notre point de vue dans cette étude est essentiellement linguistique sans volonté de prendre position. Comme il a été discuté plus haut, les fonctions de l'alternance codique sont variées et impossibles à déterminer de manière sûre. La langue maternelle (et les autres langues qu'un locuteur connaît) est une partie vitale de l'identité, ce qui influence sans doute les choix de mots d'une manière complexe et inconsciente. Avec la mondialisation, la maîtrise de plusieurs langues et l'alternance entre elles deviendront peut-être de plus en plus courantes à l'avenir. Selon nous, la diffusion des langues sur Internet n'est guère une menace, mais une richesse.



## Bibliographie

Bastian, Sabine (2014) « Facebook : Une source de corpus sociolinguistique ». *Langue et identité dans l'espace digital*. Bastian, Sabine ; Burr, Elisabeth & Burkhardt, Julia. (édit.) Peter Lang GmbH, Frankfurt.

Bastian, Sabine ; Burr, Elisabeth & Burkhardt, Julia (2014) « Introduction. ». *Langue et identité dans l'espace digital*.

Bertucci, Marie-Madeleine (2014) « Approches de la notion d'identité plurilingue. » *Langue et identité dans l'espace digital*. Bastian, S., Burr, E., & Burkhardt, J. (édit.) Peter Lang GmbH, Frankfurt.

Bogaards, Paul (2008) *On ne parle pas français*. Groupe De Boeck, Bruxelles.

Calvet, Louis-Jean (1994) *L'Argot*. Presses Universitaires de France, Paris.

Conrick, Maeve et Regan, Vera (2007) *French in Canada. Language issues*. Peter Lang, Bern.

Crystal, David (2001) *Language and the Internet*. Cambridge University Press, Cambridge.

Davidson, Alexander (2008) *How to understand the financial pages: a guide to money and the jargon*. Kogan Page, London.

Dejond, Aurélia (2002) *La cyberl@ngue française*. La Renaissance du Livre, Waterloo.

Goudaillier, Jean-Pierre (2002) « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités ». *La linguistique*. Vol. 38. Presses Universitaires de France, Paris. 5–24.

Kalliokoski, Jyrki (1995) « Koodinvaihto ja keskustelun moniäänisyys. » *Virittäjä 1*. Kotikielen seura, Helsinki.

Kauppinen, Suvi (2008) *Les anglicismes dans les magazines féminins : "serial loveuse" et autres bizarreries*. Mémoire de master (inédit), Département des langues modernes, Université de Helsinki.

Keats, Jonathon (2010) *Virtual words: language on the edge of science and technology*. Oxford University Press, New York.

- Lantto, Hanna (2015) *Code-switching in Greater Bilbao : a bilingual variety of colloquial Basque*. Thèse de doctorat, Université de Helsinki.
- Robert, Paul, Rey-Debove, Josette & Rey, Alain (2017) *Dictionnaire Le Petit Robert*. Dictionnaires Le Robert, Paris.
- Mátételki Holló, Magdolna (2013) « Étude de la langue parlée : Aspects sociolinguistiques de l'argot des toxicomanes et influences de l'anglo-américain. » *Synergies Espagne*. Vol. 6. 115–131. Gerflint, Sylvains les Moulins.
- Myers-Scotton, Carol (2002) *Contact Linguistics: Bilingual Encounters and Grammatical Outcomes*. Oxford University Press, New York.
- Nguyen, Thuy (2015) *Code Switching: A Sociolinguistic Perspective*. Anchor, Hamburg.
- Picone, Michael D. (1996) *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam.
- Pruvost, Jean et Sablayrolles, Jean-Francois (2003) *Les néologismes*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Rissanen, Sanna (2004) *Les anglicismes dans le vocabulaire du cinéma*. Mémoire de master (inédit), Département des langues modernes, Université de Helsinki.
- Salmikannas, Tuija (2003) *Les anglicismes de l'internet et des nouvelles technologies dans un corpus tiré de l'Express*. Mémoire de master (inédit), Département des langues modernes, Université de Helsinki.
- Sloutsky, Larissa et Black, Catherine (2008) « Le Verlan, phénomène langagier et social: récapitulatif. » *The French Review*. Vol. 82, No. 2. American Association of Teachers of French, Marion. 308–324.
- Valdman, Albert (2000) « La Langue des faubourgs et des banlieues: de l'argot au français populaire. » *The French Review*. Vol. 73, No. 6. American Association of Teachers of French, Marion. 1179–1192.

## Sites Internet

Académie française (2017a) *Terminologie et néologie*. <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/terminologie-et-neologie> (consulté le 10/7/2017).

Académie française (2017b) *Dire, ne pas dire. Néologismes et anglicismes*. <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire/neologismes-anglicismes> (consulté le 10/7/2017).

Club Alpin français du Choleta (2017) *Lexique*. <http://cholet.ffcam.fr/lexique.html> (consulté le 20/3/2017).

Délégation générale à la langue française et aux langues de France (2016) *Les langues de France*. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-française-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France> (consulté le 30/3/2017).

EF EPI (2016) *EF English proficiency Index. Ranska*. <http://www.ef.fi/eipi/regions/europe/france/> (consulté le 10/7/2017).

Fédération française de la montagne et de l'escalade (2015) *Les règles de sécurité en escalade de bloc, de difficulté et de vitesse*. <http://www.ffme.fr/uploads/federation/documents/reglements/escalade/escalade-regles-securite.pdf> (consulté le 22/3/2017).

Fédération française de la montagne et de l'escalade (2016) *Vertical Ocean Camp 2016 - Deep Water Soloing*. <http://www.ffme.fr/escalade/article/vertical-ocean-camp-2016-deep-water-soloing.html> (consulté le 23/3/2017)

Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (2011) *Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air*. [http://www.fqme.qc.ca/images/stories/S%C3%A9curit%C3%A9/Guide\\_pratique\\_et\\_encadrements%C3%A9curitaire\\_ESCALADE\\_et\\_SKI\\_DE\\_M.pdf](http://www.fqme.qc.ca/images/stories/S%C3%A9curit%C3%A9/Guide_pratique_et_encadrements%C3%A9curitaire_ESCALADE_et_SKI_DE_M.pdf) (consulté le 26/3/2017).

Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (2017) *L'escalade*. <http://www.fqme.qc.ca/lescalade/lactivite.html> (consulté le 23/3/2017).

Gouvernement.fr (2016) *La francophonie*. <http://www.gouvernement.fr/action/la-francophonie> (consulté le 30/3/2017).

Holubová, Eva (2008) *Niveaux de circulation des emprunts dans l'argot commun des jeunes*. [http://is.muni.cz/th/70428/ff\\_m/Diplomova\\_prace\\_Eva\\_Holubova.pdf](http://is.muni.cz/th/70428/ff_m/Diplomova_prace_Eva_Holubova.pdf) (consulté le 17/3/2017).

Jourdain, Philippe (2009) *Histoire de l'escalade*. <http://www.grimper.com/histoire-escalade-introduction> (consulté le 6/2/2017).

Lewandowski, Jean-Claude (2015) *Les Français et la langue anglaise : de pire en pire...* <http://focuscampus.blog.lemonde.fr/2015/12/07/les-francais-et-la-langue-anglaise-de-pire-en-pire/> (consulté le 10/7/2017).

Ministère de la Culture et la Communication (2017) *Enrichissement de la langue française*. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Enrichissement-de-la-langue-francaise> (consulté le 2/2/2017).

Organisation internationale de la francophonie (2005) *Estimation du nombre de francophones dans le monde en 2005*. <http://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/OIF-francophones-est2005.htm> (consulté le 2/2/2017).

Rockclimbing.com (2006) *Climbing dictionary*. [http://www.rockclimbing.com/Articles/Introduction\\_to\\_Climbing/Climbing\\_Dictionary\\_528.html](http://www.rockclimbing.com/Articles/Introduction_to_Climbing/Climbing_Dictionary_528.html) (consulté le 20/3/2017).

Statista (2017) *Most famous social network sites worldwide as of April 2017, ranked by number of active users*. <https://www.statista.com/statistifcs/272014/global-social-networks-ranked-by-number-of-users/> (consulté le 27/7/2017).

Statistique Canada (2017a) *Le français et la francophonie au Canada*. [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003\\_1-fra.cfm](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm) (consulté le 1/2/2017).

Statistique Canada (2017b). *Caractéristiques linguistiques des Canadiens*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011001-fra.cfm> (consulté le 1/2/2017).

Statistique Canada (2011) *Figure 1. Nombre de Canadiens dont la langue maternelle est l'une des 22 langues immigrantes déclarées par plus de 100 000 personnes, Canada. 2011*

[http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/2011003/fig/fig3\\_2-1-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/2011003/fig/fig3_2-1-fra.cfm) (consulté le 9/4/2017).